RioTinto

Comité des parties prenantes

Rencontre du 8 décembre 2022

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Agenda – 8 décembre 2022 (2h de rencontre)

Agenda	Objectif de l'échange	Durée	Responsables
• Introduction et suivis de la dernière rencontre	Information	10 minutes	Richard
• Gestion hydrique - bilan de l'automne 2022	Information et échanges	20 minutes	Stéphane
• Discussion sur les sites des travaux incluant SGSLL	Information et échanges	45 minutes	Caroline
• Suivi préliminaire des conditions érosives 2022	Information et échanges	15 minutes	Caroline
• Suivi des demandes 2022	Information et consultation si autres demandes non transmises à Rio Tinto	15 minutes	Richard
• Secteurs sous surveillance 2023 – premier tour de table	Consultation et commentaires sur la réalité terrain	10 minutes	Tous
• Échanges, varia et sujets d'intérêt		5 minutes	Tous

Retour sur la rencontre du 22 septembre 2022

- Modifier l’image de projection de l’épi de Saint-Gédéon-sur-le-Lac pour inclure la flèche de sable présente dans le chenal de la Belle Rivière

Depuis notre dernière rencontre (22 septembre au 8 décembre)

Travaux

2022-2023: Préparation des travaux: matériaux, Dépôt demandes autorisation MELCC, MPO, ententes accès/permis

Suivis: Belle Rivière et SGSLL, Canal Boivin, marais du Golf

Études: Réfection seuil Petit Marais Saint-Gédéon, Remplacement géotubes Camping Saint-Pierre, Interventions sites Péribonka

Arpentage de plage complété et en analyse

Conditions érosives 2022 en analyse

Consultation

Plans définitifs 2022-2023 disponibles sur notre site internet

Échanges pour demandes d'accès riverains

SGSLL: 6 rencontres (maires, marinas, association et autres parties prenantes du secteur) 29 rencontres au total depuis novembre 2021

Rencontres

MELCC – partage de l'enquête de satisfaction 2021 sur le PSBLSJ et la gestion du niveau des eaux

Rencontres avec les municipalités de Dolbeau-Mistassini, Roberval, St-Félicien, Saint-Gédéon et Métabetchouan

Un total de **19** rencontres avec les parties prenantes

Autres

Info-Projet CIM

Un À Prop Eau et deux Berges en bref

Gestion Hydrique automnale sans histoire

Gestion hydrique

– Bilan de la gestion hydrique automne 2022

Préparé par
Stéphane Lavallée, ing., M.ing.

Précipitations sur le bassin versant

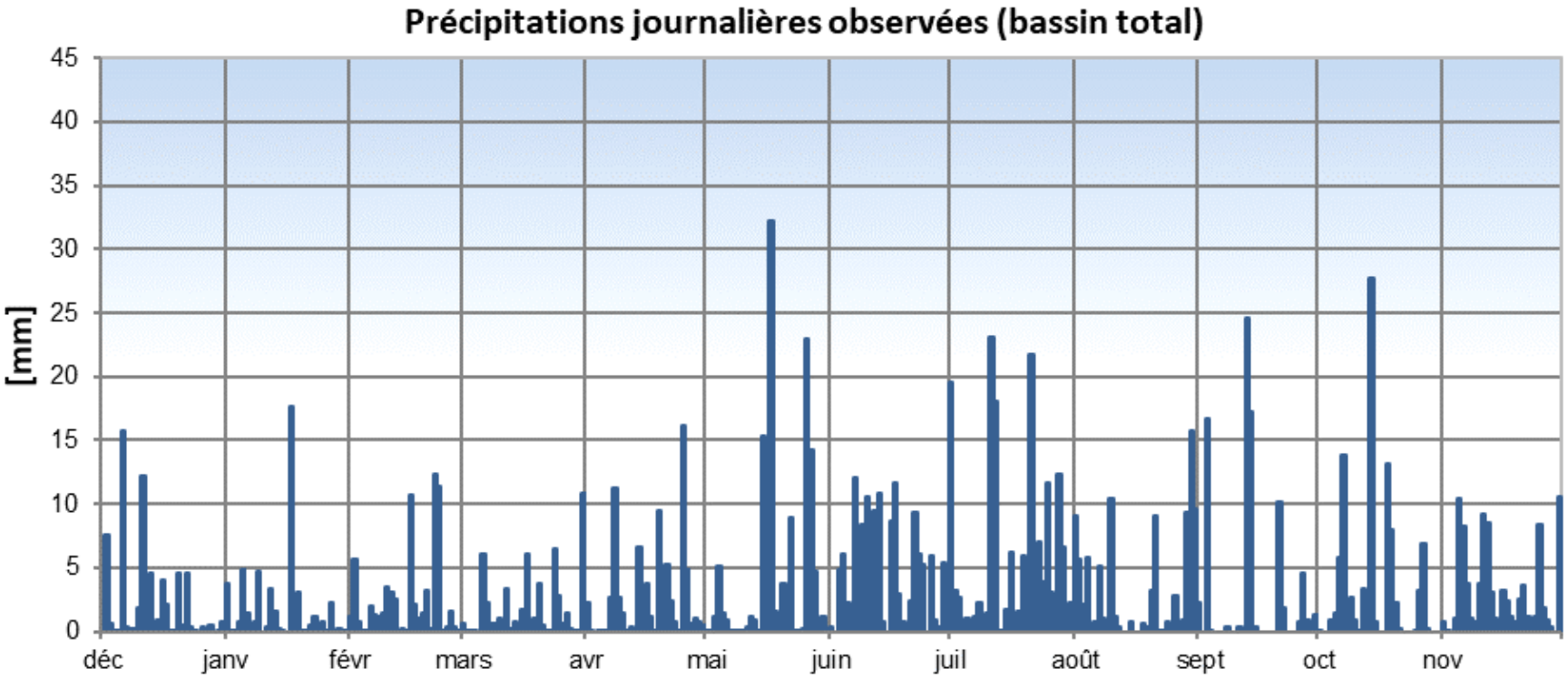

Précipitations observées		
Période	**[mm]**	**% normale 1993-2022**
Décembre 2021	67	103%
Janvier 2022	50	96%
Février 2022	68	173%
Mars 2022	52	107%
Avril 2022	81	126%
Mai 2022	127	169%
Juin 2022	135	148%
Juillet 2022	161	129%
Août 2022	95	83%
Septembre 2022	82	73%
Octobre 2022	96	102%
Novembre 2022	89	105%
Hiver	237	115%
Printemps	344	149%
Été-automne	524	99%
Année 2022-2023	**1105**	**114%**

Apports naturels 2022

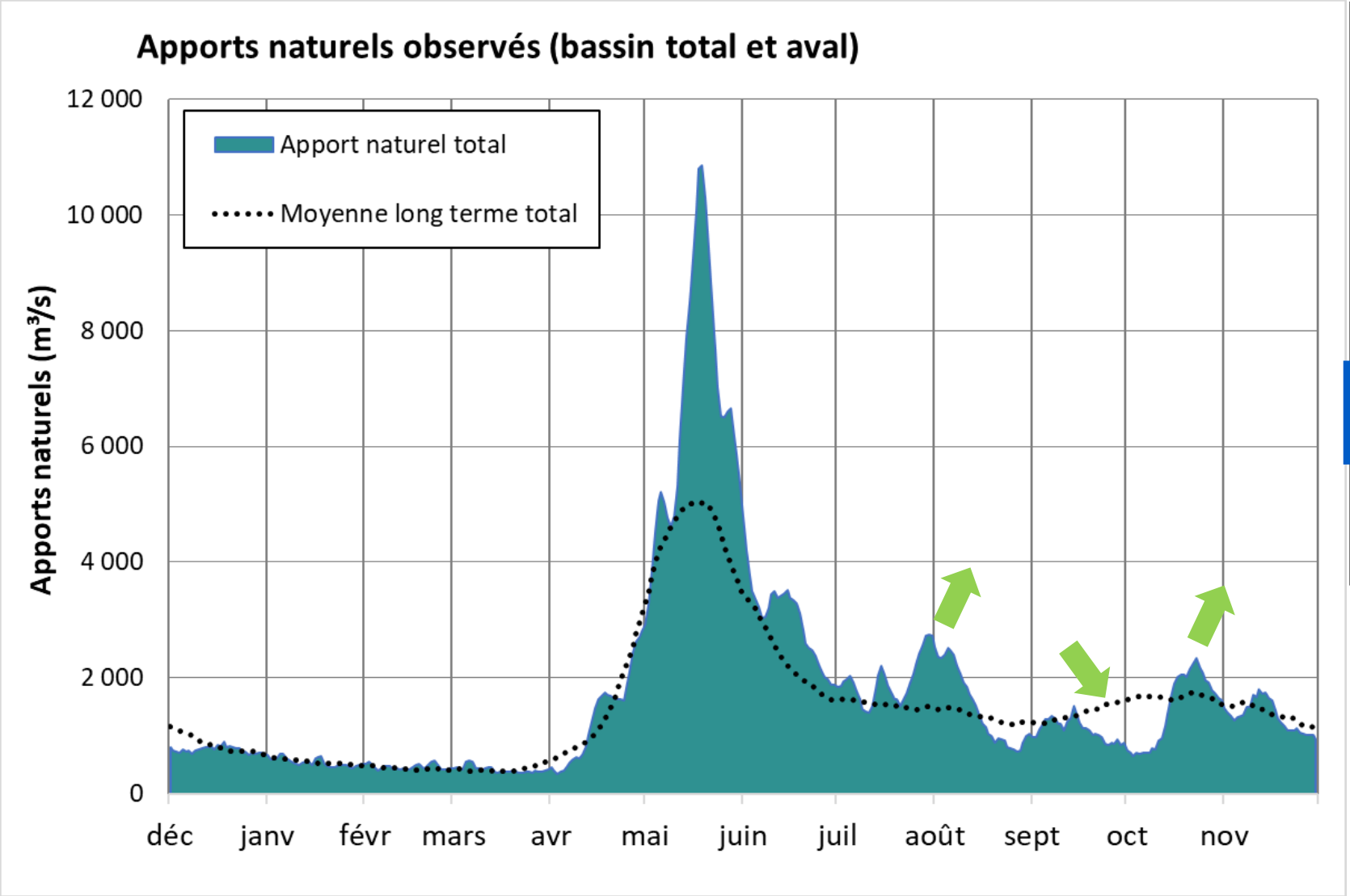

Apports observés		
Période	**[m³/s]**	**% normale 1953-2022**
Décembre 2021	755	89%
Janvier 2022	539	97%
Février 2022	461	106%
Mars 2022	413	95%
Avril 2022	1315	88%
Mai 2022	6676	151%
Juin 2022	3022	133%
Juillet 2022	1937	127%
Août 2022	1486	112%
Septembre 2022	1099	78%
Octobre 2022	1448	87%
Novembre 2022	1335	97%
Hiver	544	95%
Printemps	3704	135%
Été-automne	1464	100%
Année 2022-2023	**1717**	**115%**

Niveau du lac Saint-Jean 2022

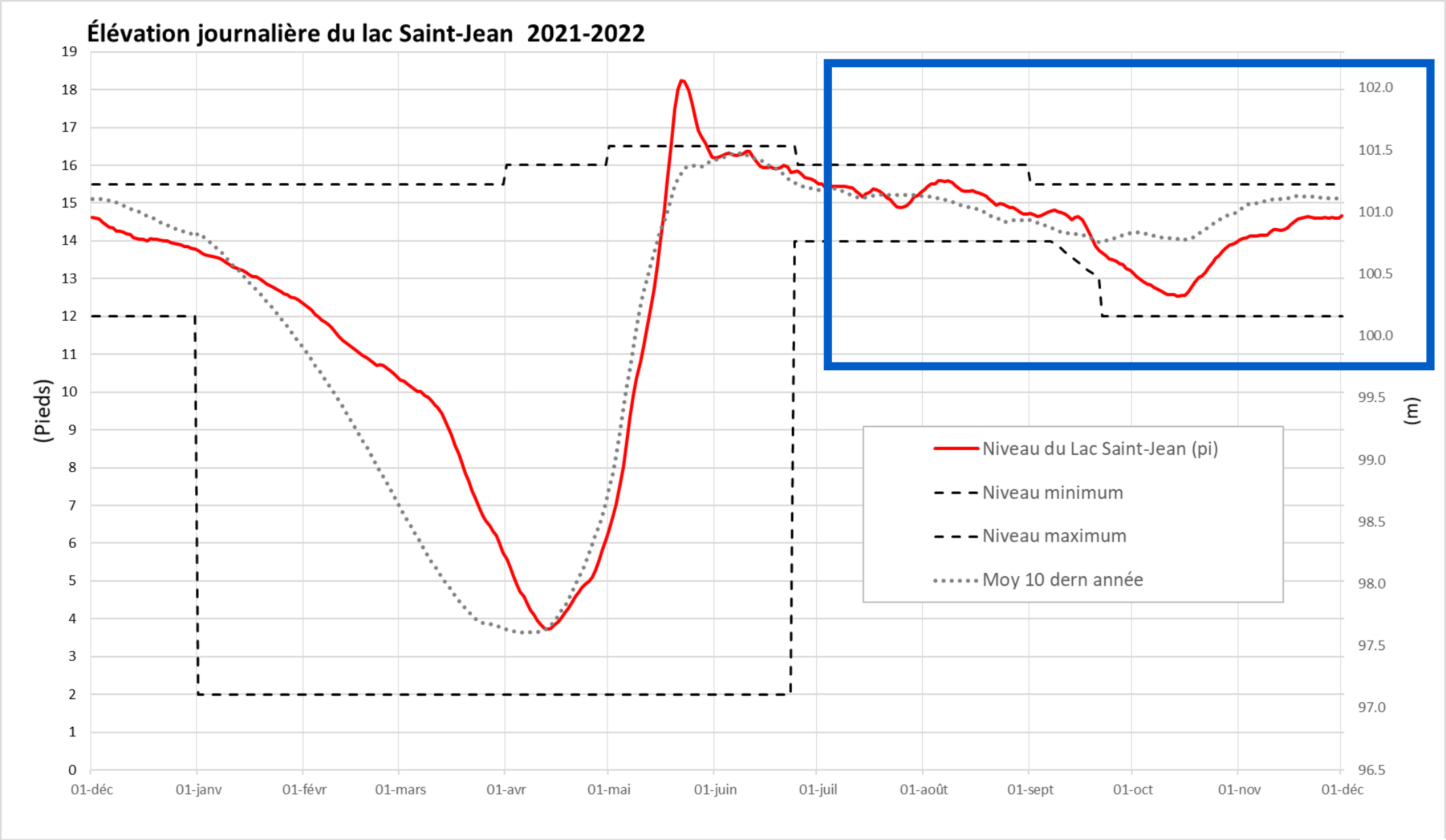

Projection du lac Saint-Jean – Hiver 2022-2023

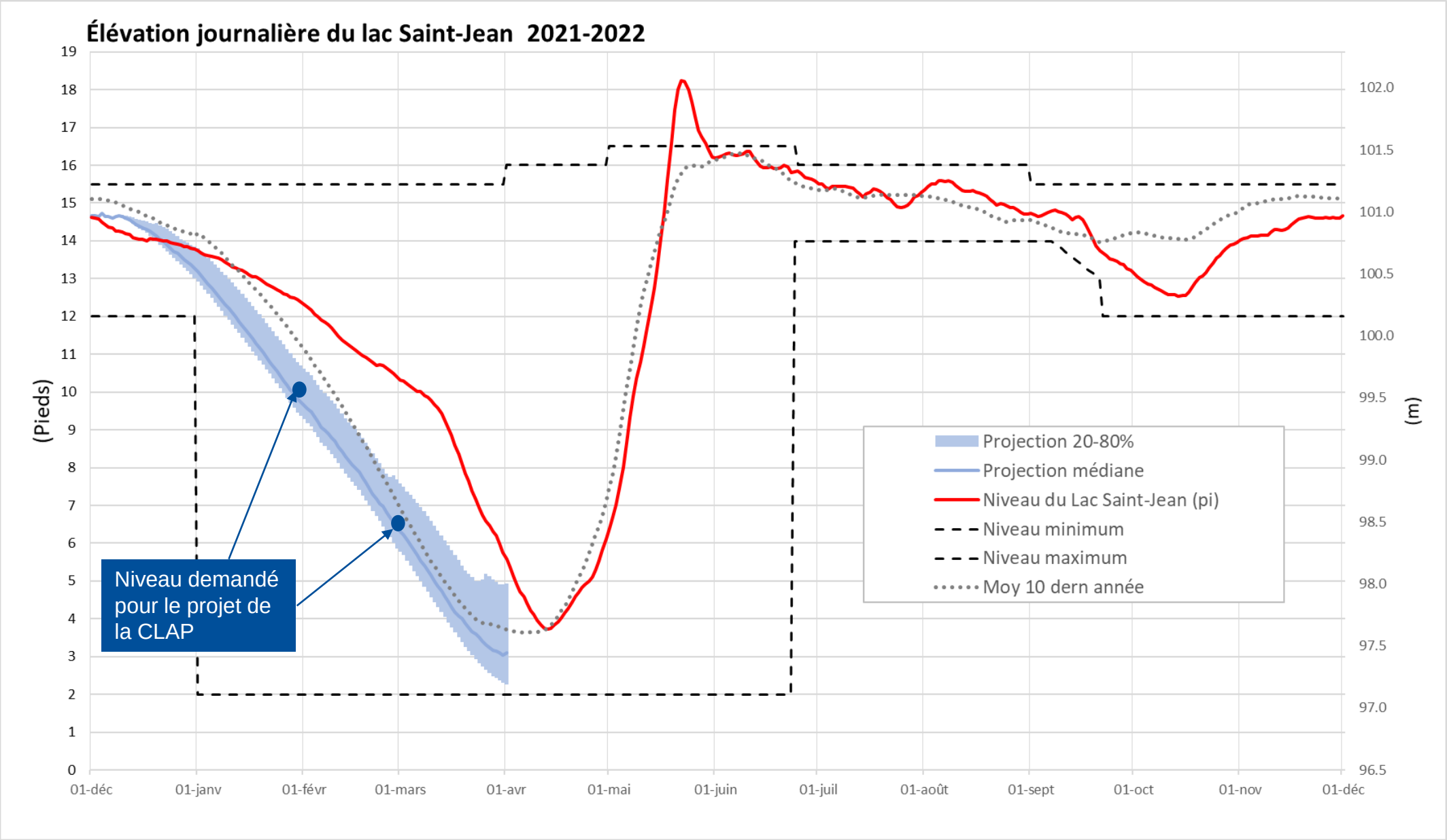

Gestion pour protéger le niveau du lac Saint-Jean

- Beaucoup de déversements (printemps/été)
- Génération à CIM typique 9 GTA
- Vingtaine mouvements de vannes depuis juin 2022

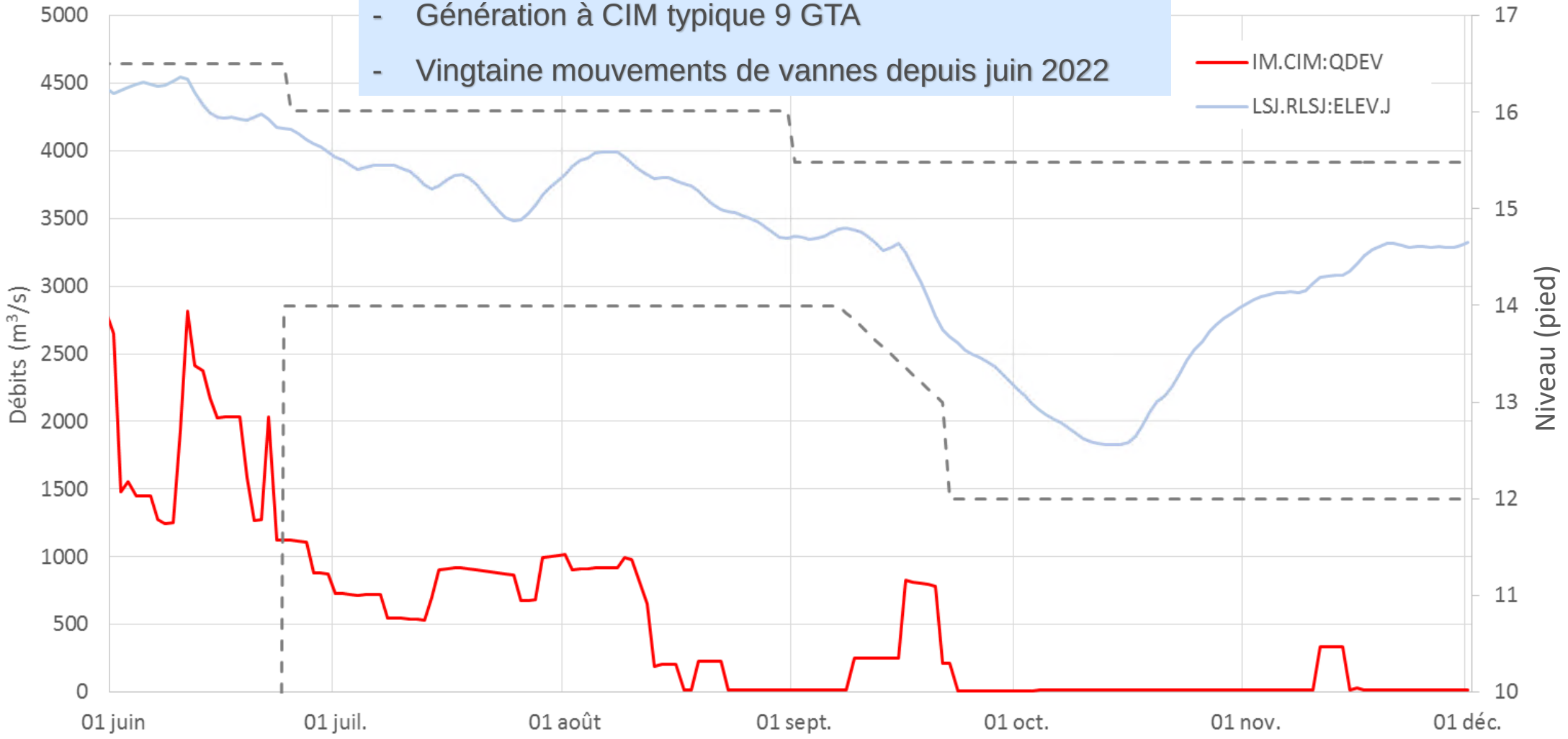

Déversement sur le bassin aval

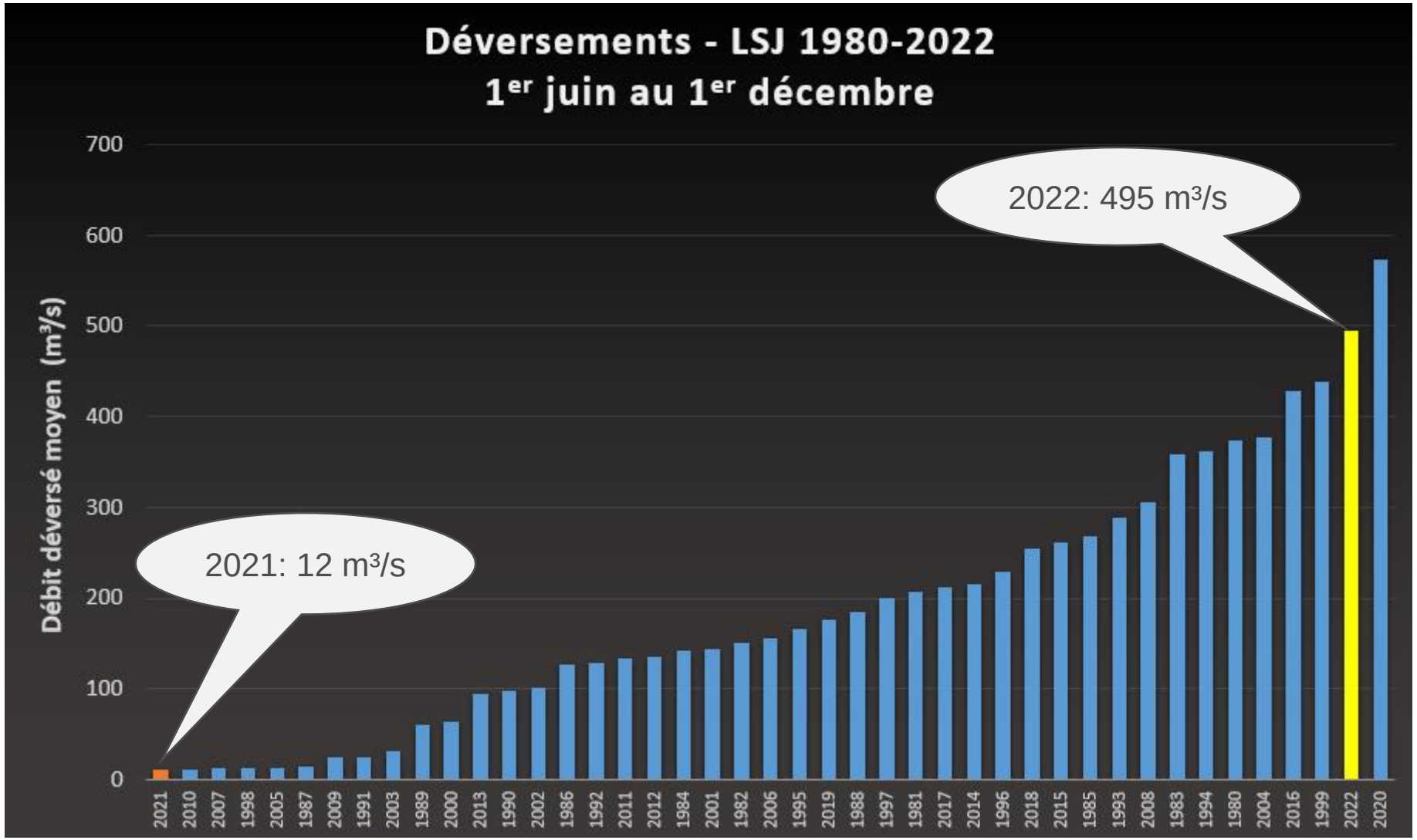

En résumé

- **Été - automne marqué par des épisodes très humides et très secs**
  - Déversement à Passes-Dangereuses (18 heures) du 7 au 8 août
  - Abaissement automnale du LSJ à 12.55 pieds

- **Nombreuses opérations de vannes**
  - Requises pour optimisation et respect contraintes d'opération en particulier au LSJ (mars à septembre)

- **État de la réserve amont favorable pour 2023**
  - Plein à 92.6%, soit 8% au-dessus de la normale

Échanges et questions

Programmation de travaux 2022 –2023

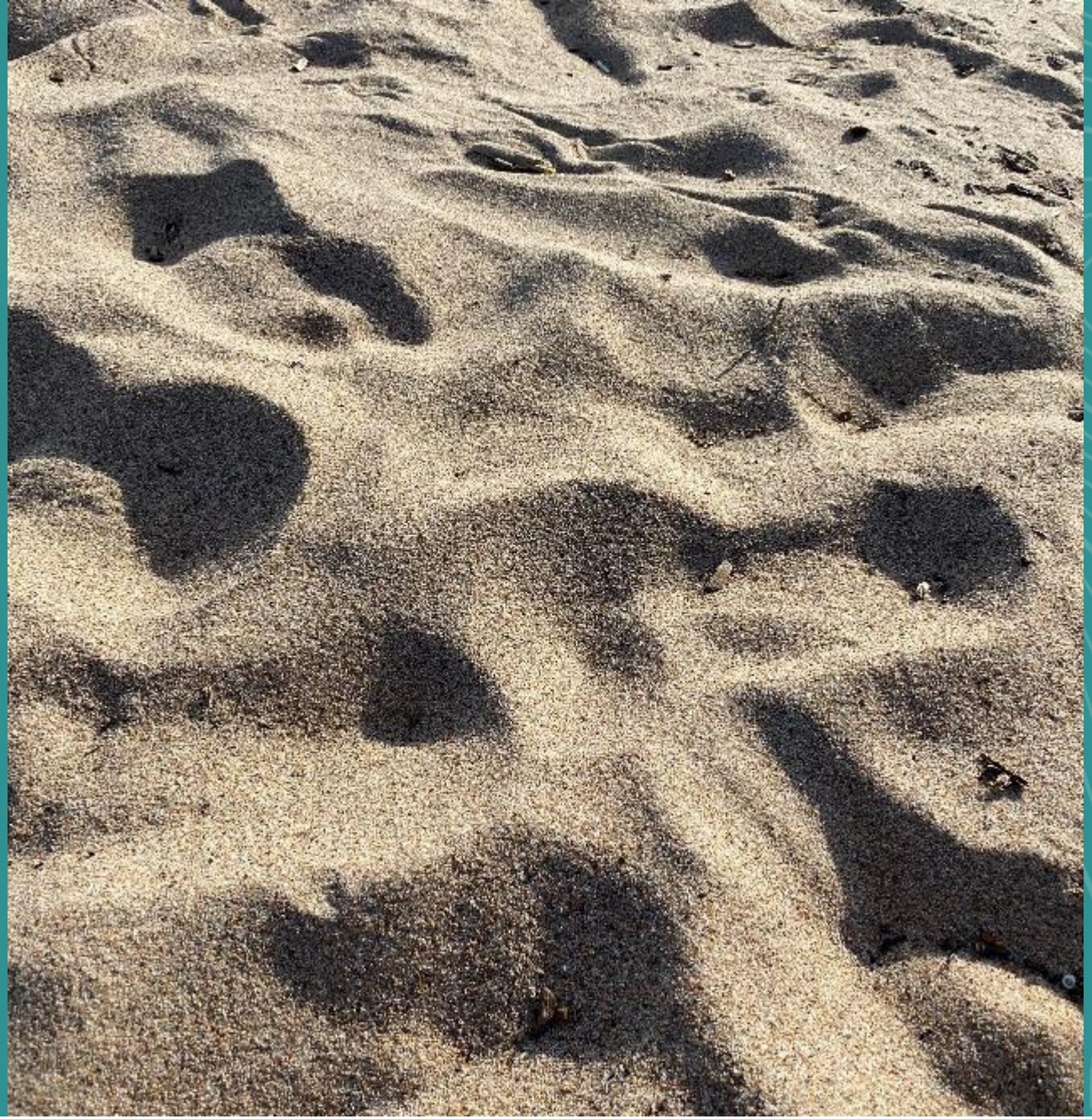

Intrants

50 km de plages suivis

- Arpentage supplémentaire en juin 2022

Réception et traitement des demandes de riverains et partenaires

Visites terrain

- **Plusieurs inspections et suivis sur le terrain de réaliser en 2021 et 2022**
- **4 vols d'hélicoptère faits en 2022**

Programmation de travaux 2022-2023

- À adapter en fonction des différents intrants
- Réparation des structures existantes
- Adoucissement des talus de plage et escaliers temporaires

Processus des travaux

Notre engagement

Intervenir dans un délai de 12 mois en moyenne et de proposer une intervention adaptée aux besoins exprimés, conformément aux dispositions du décret gouvernemental.

› **Janvier**	Communication des résultats de l'arpentage de plage
› **Mars**	Publication des secteurs sous surveillance
› **Juin**	Communication de la programmation préliminaire de travaux de l'automne et l'hiver suivants
› **Août- Septembre**	Porte-à-porte, diffusion d'outils, rencontre avec les associations
› **Septembre**	Transmission des plans préliminaires pour consultation pendant 30 jours
› **Octobre**	Transmission des plans et devis définitifs pour autorisation
› **Décembre**	Obtention des autorisations et droits de passages
› **Décembre à avril**	Réalisation des travaux
› **Juin**	Remise en état après les travaux
› **Été suivant les travaux**	Sondage sur l'expérience avec le Programme

Les engagements de Rio Tinto

- La sécurité du public est au cœur de nos décisions
- La transparence
- La collaboration et le travail d'équipe avec la communauté

DURÉE DES CHANTIERS : 1 à 3 semaines en moyenne (excluant la remise en état réalisée en juin)

20 secteurs d'érosion sous surveillance - mars 2022

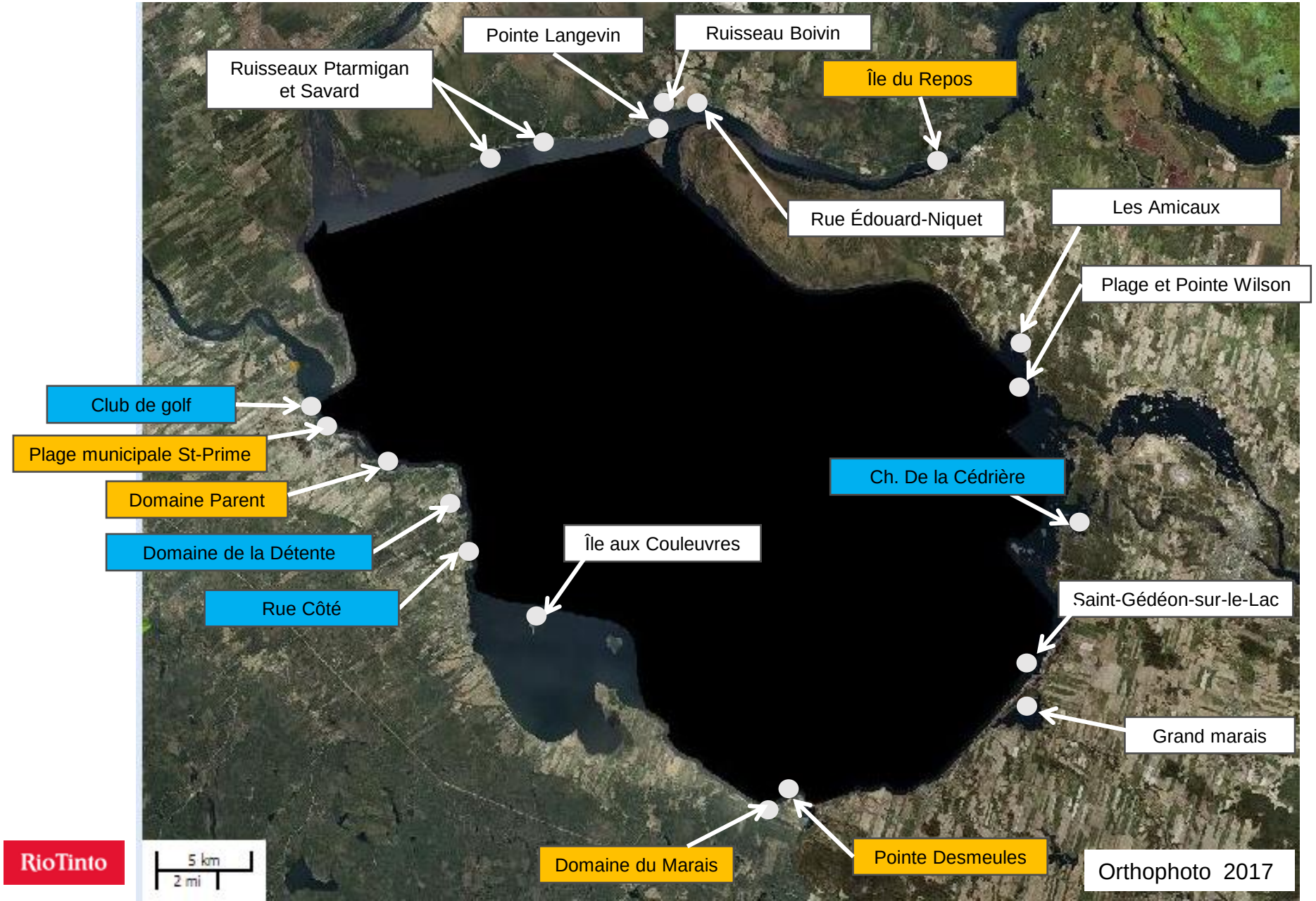

Intrants

1. Arpentage A2021
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large (5)

Sites qui font l'objet de demandes de riverains (4)

Sites qui font l'objet de suivis particuliers (11)

- Ces secteurs représentent des zones sensibles qui pourraient nécessiter des travaux dans la prochaine programmation.
- En règle générale, ces secteurs nécessitent des suivis plutôt que des interventions à court terme

RioTinto

Programmation préliminaire de travaux 2022-2023 en cours - juin

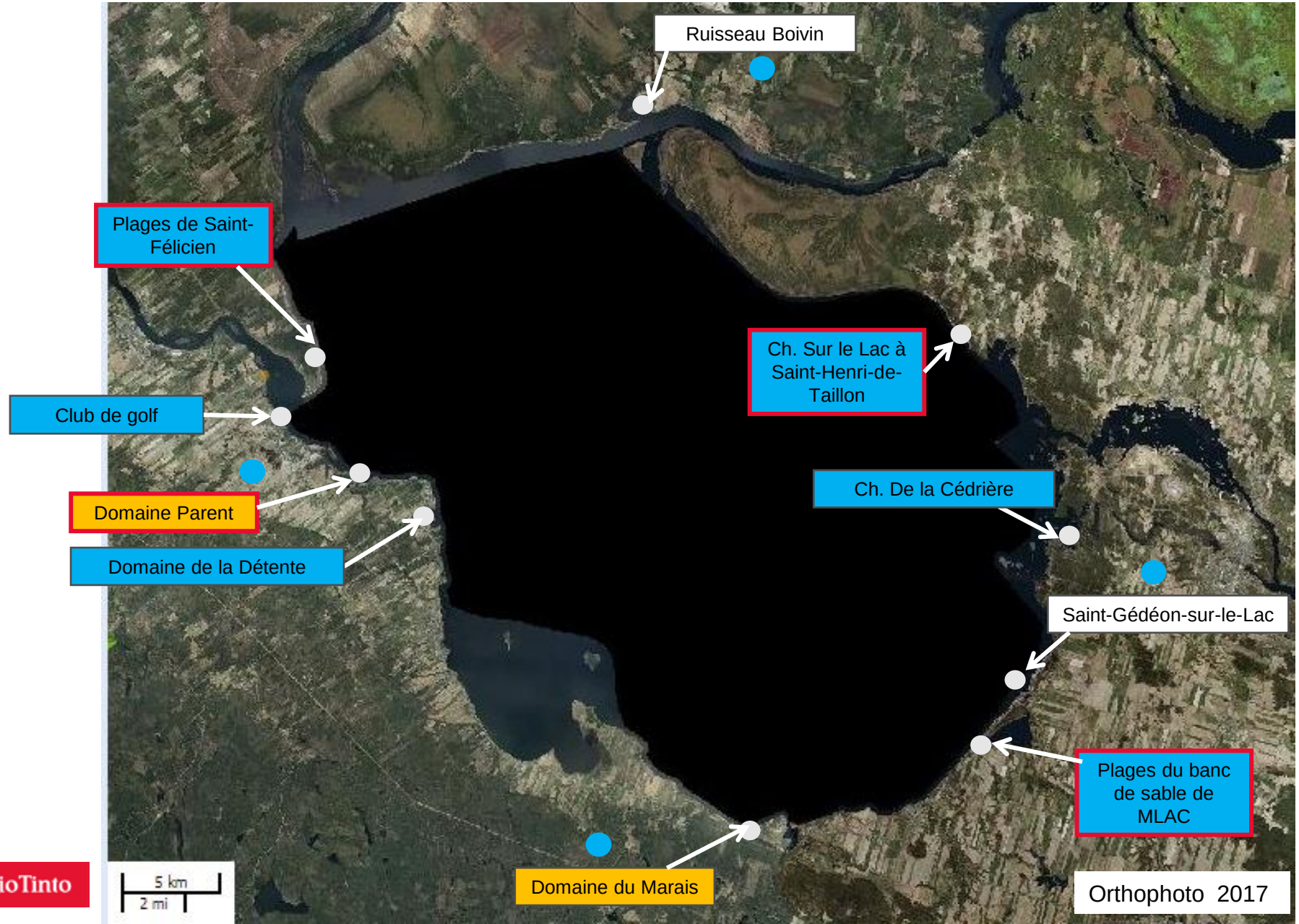

Intrants

1. Arpentage A2021 et P2022
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large (2)

Sites qui font l'objet de demandes de riverains (6)

Sites qui font l'objet de suivis particuliers (2)

Sites qui font l'objet de suivis à la suite de la crue 2022

Des évaluations terrain se poursuivent à l'été 2022 pour confirmer les besoins et les interventions.

La programmation definitive sera diffusée en septembre 2022.

RioTinto

Programmation définitive de travaux 2022-2023 – Septembre 8 sites

Intrants

1. Arpentage A2021 et P2022
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large (2)

Sites qui font l'objet de demandes de riverains (6)

Sites qui font l'objet de suivis particuliers (1)

Sites qui font l'objet de travaux à la suite de la crue 2022

RioTinto

Programmation définitive de travaux 2022-2023 – Ajustée 7 sites

Intrants

1. Arpentage A2021 et P2022
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large (2)

Sites qui font l'objet de demandes de riverains (6)

Sites qui font l'objet de suivis particuliers (1)

Sites qui font l'objet de travaux à la suite de la crue 2022

RioTinto

Programmation définitive de travaux 2022-2023 Ajustée

Site	Municipalité	Secteur	Type de travaux prévu	Longueur prévue (m)
~~90.02.01-1~~	~~Saint-Gédéon~~	~~Ch de la Cédrière~~	~~Prolongement perré + tech végétale + escalier~~ ~~Aménagement talus + végétaux~~	~~14~~ ~~59~~
93.02.02	Saint-Gédéon	Saint-Gédéon-sur-le-Lac	Épi Rechargement de plage	140 445
93.05.04	MLAC	Marais Bolduc	Rechargement de plage	499
95.03.02	MLAC	Ch #15	Rechargement de plage	193
94.05.05	Chambord	Domaine du Marais	Rechargement de plage	935
90.07.02	Mashteuiatsh	Domaine de la Détente	Aménagement d'un perré avec technique végétale	25
2004.08.01	Saint-Prime	Golf St-Prime sur le lac	Prolongement d'un perré + technique végétale Ajout de pierres en quinconce	68 60
91.10.02	Saint-Félicien	Ch Villeneuve	Rechargement de plage	340

Appel à la vigilance – Message radio

- Rio Tinto effectuera des travaux de rechargement de plage dans **deux secteurs** du Lac-Saint-Jean.
- Il s’agit du secteur du chemin **Villeneuve à Saint-Félicien et du Domaine du Marais à Chambord**.
- Pendant la durée des travaux, et ce, jusqu’au 23 décembre 2022, il y aura **circulation de véhicules lourds**, entre 7h et 17h, les jours de semaine.
- Rio Tinto vous invite à la prudence et vous demande de respecter le périmètre de sécurité qui sera érigé dans chacun des secteurs.

- Pour toute question, composez le **418-668-0151**.
- Vous pouvez suivre nos communications et vous abonner à nos infolettres au **energie.riotinto.com**
- Rio Tinto vous remercie pour votre collaboration.
- Ce message d’intérêt public est diffusé par Énergie Électrique, Rio Tinto.

Prochaines étapes

Décembre 2022 à Mars 2023:

- Réception des autorisations (3 AM du MELCC)
- Réalisation de rechargements de plage prévue en décembre et hiver 2023
- Début prévu travaux SGSLL – mi janvier 2023
- Réalisation des travaux enrochements – début en février 2023
- Dépôt au MELCC du rapport de suivi 2022 le 1er mars intégrant les suivis techniques et environnementaux dont:
  - **Suivi sur la faune benthique** – An 3 rechargement en rivière à St-Prime - rapport en cours
  - **Suivi de reconnaissance de milieux humides** – Rapport en cours
  - **Suivi technique secteur SGSLL, BR et Banc de sable de MLAC** – rapport technique en cours
  - **Arpentage annuelle de plages 2022** – Analyse en cours
  - **Suivi des conditions érosives 2022** – Analyse en cours

Printemps 2023:

- Préparation et réalisation des travaux d'entretien
- Nivellement et remise en état des travaux – mai à juin
- Inspections
- Programmation préliminaire de travaux 2023-2024 – Juin

Secteur de Saint-Gédéon-sur-le-Lac

État de situation sur la consultation de l’association de SGSLL

- **Première rencontre de consultation le 8 décembre 2021**
  - Faits saillants analyse et 5 variantes étudiées
- **Aucun retour de l’association**
- **Deuxième rencontre le 1er février 2022**
  - Faits saillants + 5 variantes étudiées + comité aviseur
- **Réception lettre de la position de l’association via le comité aviseur le 9 mars 2022**
  - Rechargement avec matériaux en place
  - Draguer la flèche de sable dans la BR
  - Aìder à la reconstruction des hauts fond
  - Arrêter les rechargements avec du gravillon
  - Laisser le temps et la nature faire son oeuvre
  - Aucune structure

État de situation sur la consultation de l’association de SGSLL

- **Rencontre avec l’exécutif de l’association le 23 mars 2022 pour revenir sur la lettre du 9 mars**
- **Rencontre avec les membres de l’association pour présenter la variante issue de la consultation – 10 mai 2022**
  - Épi intermédiaire de 150 m + rechargement de plage + excavation sud épi
- **Réception le 11 mai du document daté du 16 février présentant la proposition d’un groupe de riverains de SGSLL**
  - Variante 2 modifiée (rehaussement digue à 140 m plutôt qu’à 200 m)
  - Cette solution n’a pas été retenue par l’exécutif. C’est plutôt la lettre du 9 mars que RT a reçue.

État de situation sur la consultation de l’association de SGSLL

- **Rencontre avec l’exécutif et Mme Marie-Léa Truchon le 14 juin pour présenter la résolution adoptée à la majorité de l’association le 24 mai**
  - Aucune nouvelle structure
  - Surveiller la formation des hauts fonds
  - Suite à la dernière crue de 18 pieds : rechargement partiel de la plage du CSGSLL
  - Sécuriser le matériel actuel au niveau du perré existant
  - Cette position ne tient pas compte de la problématique d’ensablement de la BR et ne rencontre pas les objectifs du projet
- **Changement de l’exécutif de l’association de SGSLL**
- **Rencontre avec les membres de l’association pour présenter la proposition des plans préliminaires pour commentaires – 6 juillet 2022**
  - Épi à 120 m + rechargement de plage + excavation sud épi

État de situation sur la consultation de l’association de SGSLL

- **Partage des plans préliminaires pour commentaires le 22 juillet**
  - Réception d’un seul commentaire au sujet des membranes géotextiles
- **Partage des plans définitifs avec mention des écarts par rapport aux plans préliminaires le 12 octobre**
  - Épi à 140 m + rechargement de plage inchangé + retrait excavation sud épi
  - Réception de plusieurs questions et commentaires
- **Proposition de rencontre avec les membres de l’association le 21 octobre**
- **Lettre de l’association remis à RT le 14 novembre**
  - Pas d’acceptabilité sociale de l’association
  - Opposition à l’épi de 140 mètres et rechargement excessif
  - Demande d’un épi à 120 mètres et d’un rechargement raisonnable

État de situation sur la consultation de l’association de SGSLL

- **Rencontre avec les membres de l’association pour répondre aux différentes questions le 15 novembre**
  - Discussion par les membres au sujet de 2 épis moins longs plutôt qu’un seul
- **Lettre reçue de l’association le 23 novembre**
  - Confirmation du maintien de la position de l’association
  - Demande d’un épi à 120 mètres et d’un rechargement raisonnable
- **Rencontre tenue avec les parties prenantes du milieu le 28 novembre**
  - Confirmation du maintien de la position de l’association
  - Positions favorables au projet de l’hiver 2023 – municipalités Saint-Gédéon et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et MRC LSJE
  - Position RT: maintien 140 m, ouvert à réduire le rechargement, si non appui au projet, RT ouvert à le retirer

Suivi Belle Rivière 2022 – Érosion de la flèche

- Crue printanière 2022 a atteint un débit de **récurrence 15 ans** (85 m^3/s) et **a érodé en partie la flèche littorale**
- La flèche a recommencé à s'engraisser au cours de l'été et est stable depuis septembre.
- Malgré la crue importante, le chenal s'est rapidement comblé en juin, août et septembre.
- Une nouvelle obstruction du chenal a été observée en octobre.
- Le chenal est maintenant similaire à celui de novembre 2020, soit juste avant que le chenal se bouche à l'été 2021.
- **Le risque d'une obstruction du chenal au printemps/été 2023 est donc important.**

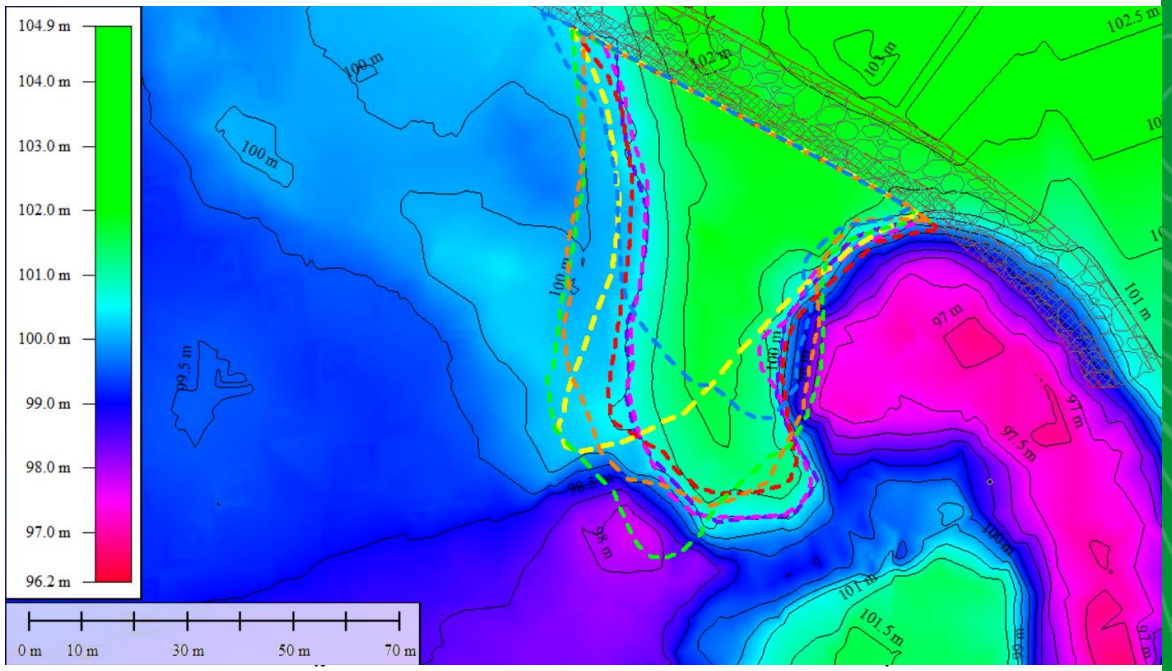

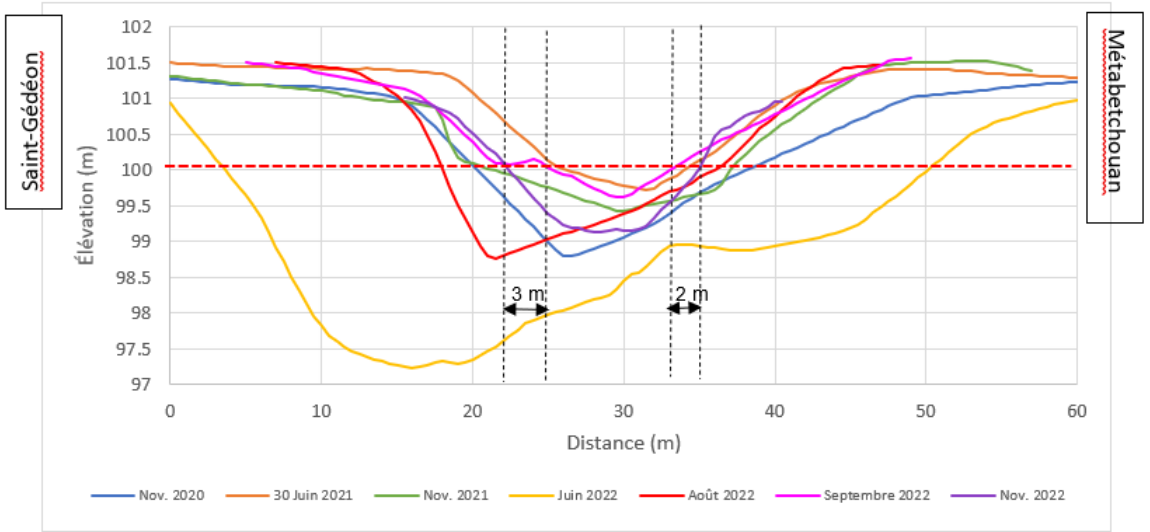

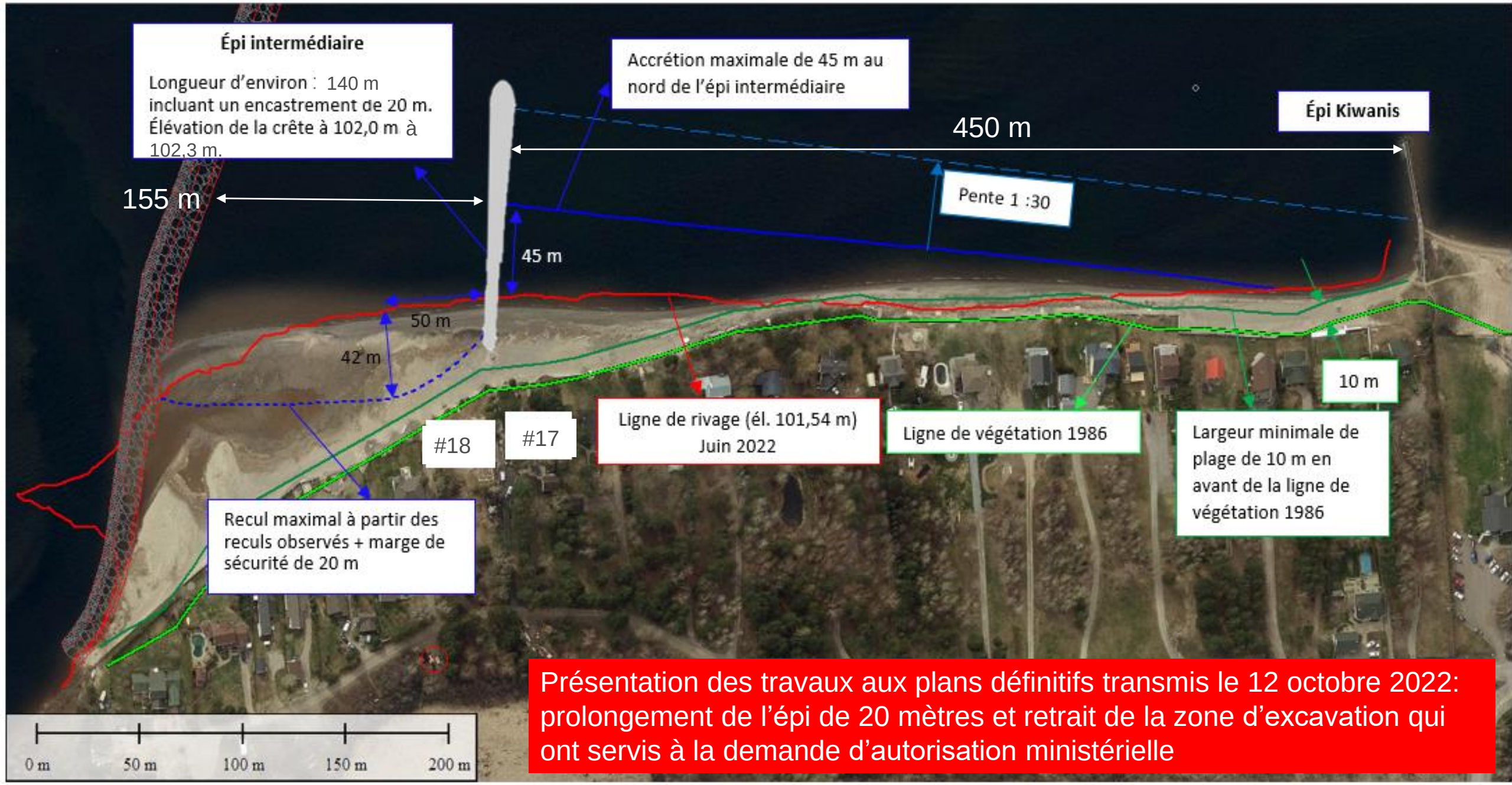

Présentation des travaux aux plans définitifs transmis le 12 octobre 2022: prolongement de l'épi de 20 mètres et retrait de la zone d'excavation qui ont servis à la demande d'autorisation ministérielle

RioTinto

La variante proposée

- Permet de **maintenir un secteur de plage** à Saint-Gédéon-sur-le-Lac
- Permet de **réduire la fréquence** des interventions à long terme
- Contribue à **améliorer la qualité des matériaux** de la plage à long terme (retour du sable naturel)
- Les travaux **diminueront la dérive** des matériaux en provenance de SGSLL vers la Belle Rivière, diminuant ainsi le risque d'obstruction du chenal. Toutefois, **ce risque n'est pas écarté particulièrement pour la prochaine année**.
- Limite les interventions à **une seule structure** à l'hiver 2023
- Respecte la volonté du milieu **d'intervenir progressivement pour poursuivre les analyses** afin d'évaluer si d'autres ouvrages sont requis.

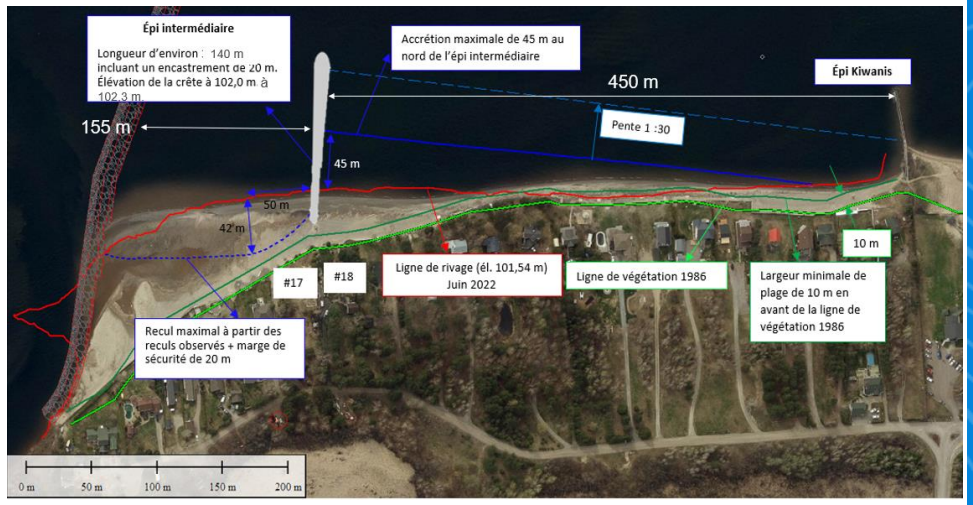

La variante proposée

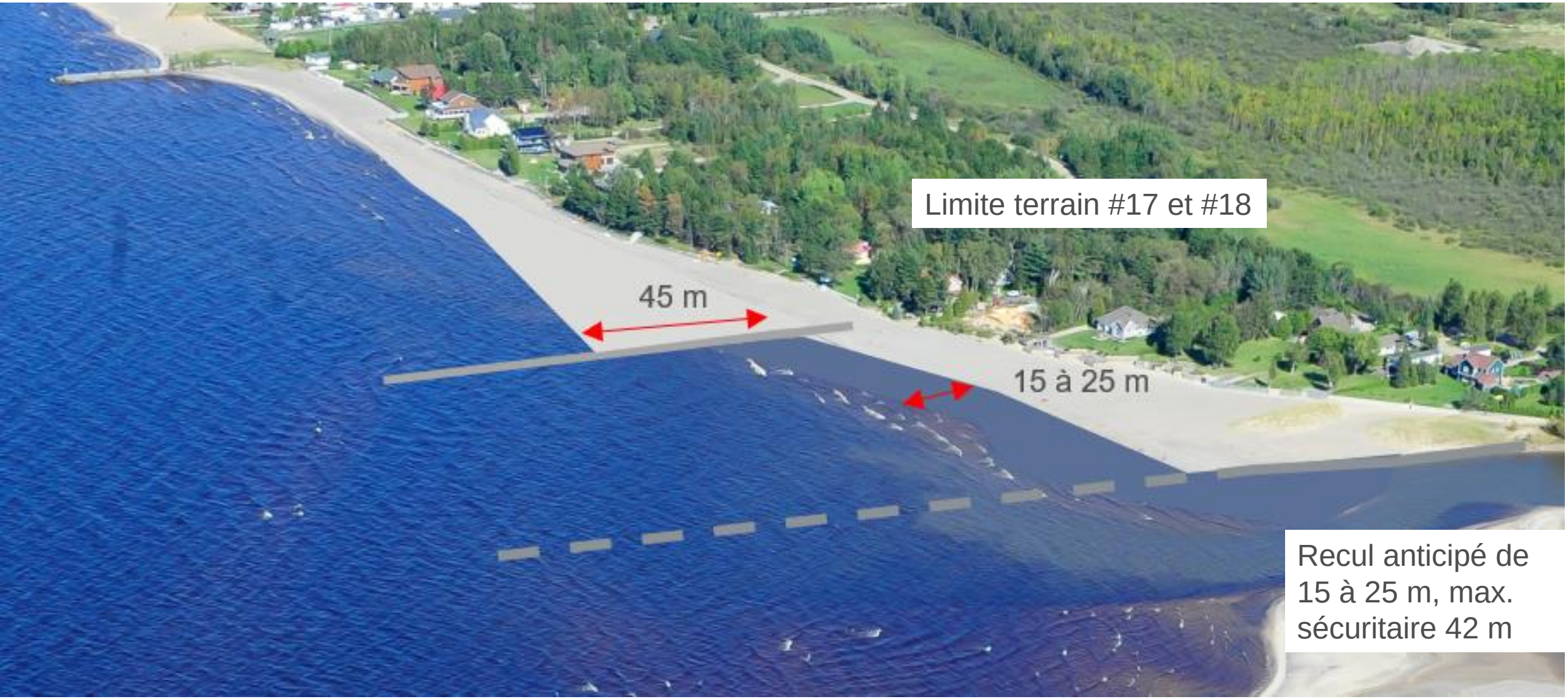

RioTinto

Prochaines étapes

- L'intervention proposée issue de la consultation est prévue à l'hiver 2023
- Des prochaines rencontres avec les parties prenantes du milieu et l'association sont prévues avant le début des travaux

Phase 1
Décembre
État de situation et début de la consultation
Options possibles

Phase 2
Janvier à mars
Commentaires sur options analysées auprès des parties prenantes et comité aviseur

Phase 3
Avril-juin 2022
Avril: Statuer sur concept
Poursuite ingénierie détaillée
Suivi de l'évolution du chenal

Phase 4
Juin 2022-septembre 2022
Consultation plans préliminaires, préparation des travaux et suivis

Phase 5
Été-automne 2022
Dépôt des demandes et obtention des autorisations et suivis

Phase 6
Hiver 2023
Travaux prévus

Échanges et questions

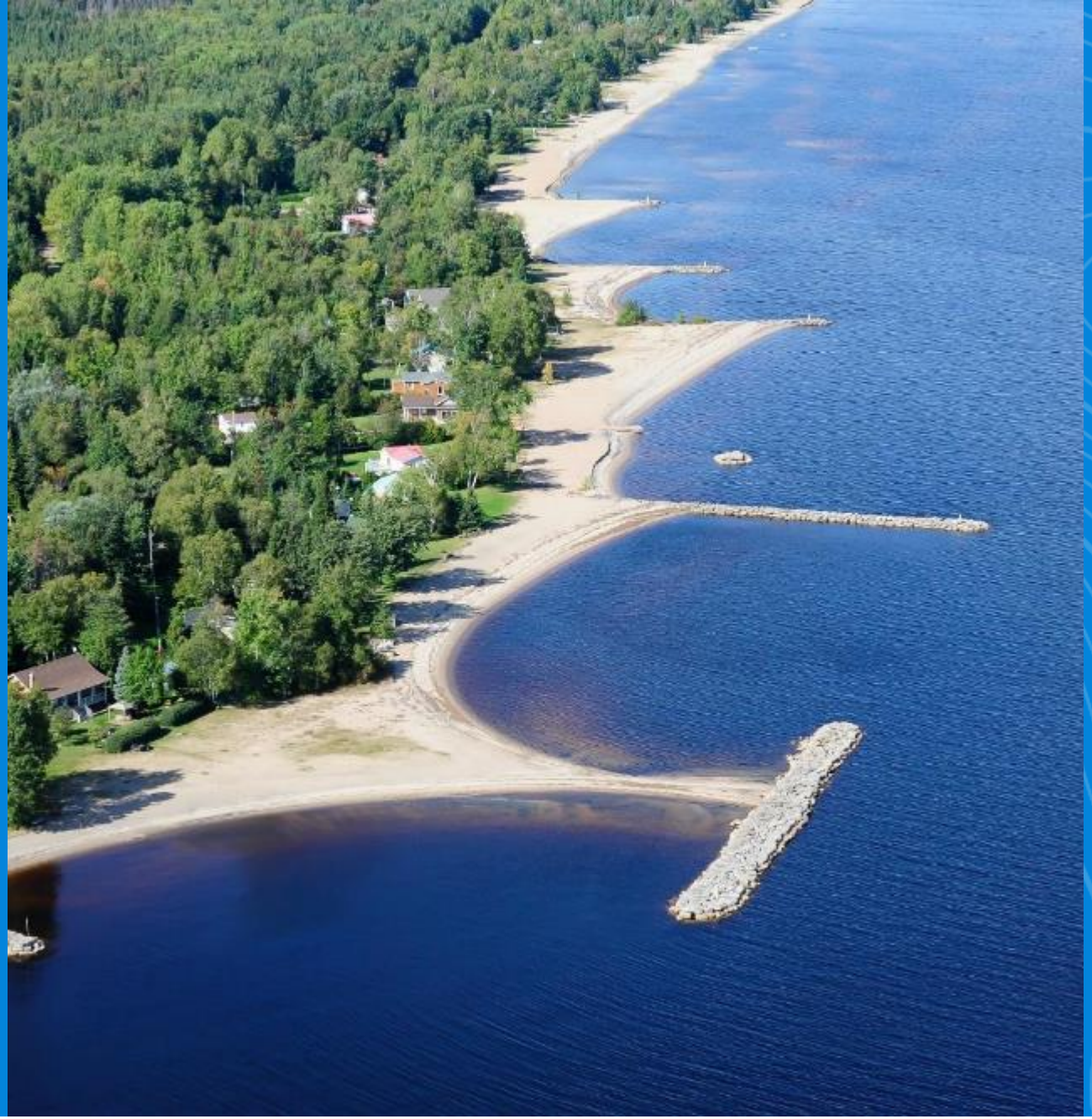

Comment se fait la conception d’épis?

- Principes directeurs
- Critères de conception
- Méthode de conception
- Exemple secteur adjacent et positionnement

Principes directeurs

- Réduire les niveaux d'érosion dans le secteur visé et la fréquence des interventions à long terme (réduire la dérive des matériaux)
- Tendre vers des traits de plage en équilibre en fonction du climat de vagues (Force, direction, hauteur, etc.)
- Éviter de déplacer la situation d'érosion et d'impacter les secteurs adjacents
- Atténuer le plus possible les impacts sociaux (attentes des riverains), environnementaux et économiques de cette nouvelle structure
- Respecter les lois et règlements en vigueur
- Cadrer avec le décret

Critères de conception

Environnement physique: Localisation de la zone d'érosion, des structures existantes à proximité et des contraintes naturelles, de la capacité du sol, etc.

Conditions érosives: direction des vents et des vagues, niveau d'eau, transports littoral et transversal, conditions particulières ou extrêmes etc.

Érosion à l'aval (sud) à anticiper suite à l'aménagement et élargissement de la zone en amont (nord)

Nbre de structures et distance entre elles en fonction du niveau de protection souhaité, des usages, de l'impact visuel, de la consultation, etc.

- Plus un épi est long, plus il protège une grande zone et plus il capture des sédiments. Plus il est court et moins la zone de protection et la quantité de sédiments interceptée sont importantes et plus un grand nombre de structures est requis
- Dimensions structures: élévation dessus, profondeur, largeur, calibre pierres, etc.

Fréquences des interventions futures souhaitée vs envergure rechargement de plage

- Rechargement par phases ou atteinte rapide de l'équilibre

Méthode de conception

Compréhension de la dynamique hydrosédimentaire du secteur

Comportements et conception des structures similaires existantes dans le secteur

Références et normes de conception

Modélisations numériques et interprétation des limites des modèles

Des variations naturelles du trait de côte demeurent en fonction des saisons et des séquences météorolgiques

Secteurs de plage de Saint-Gédéon

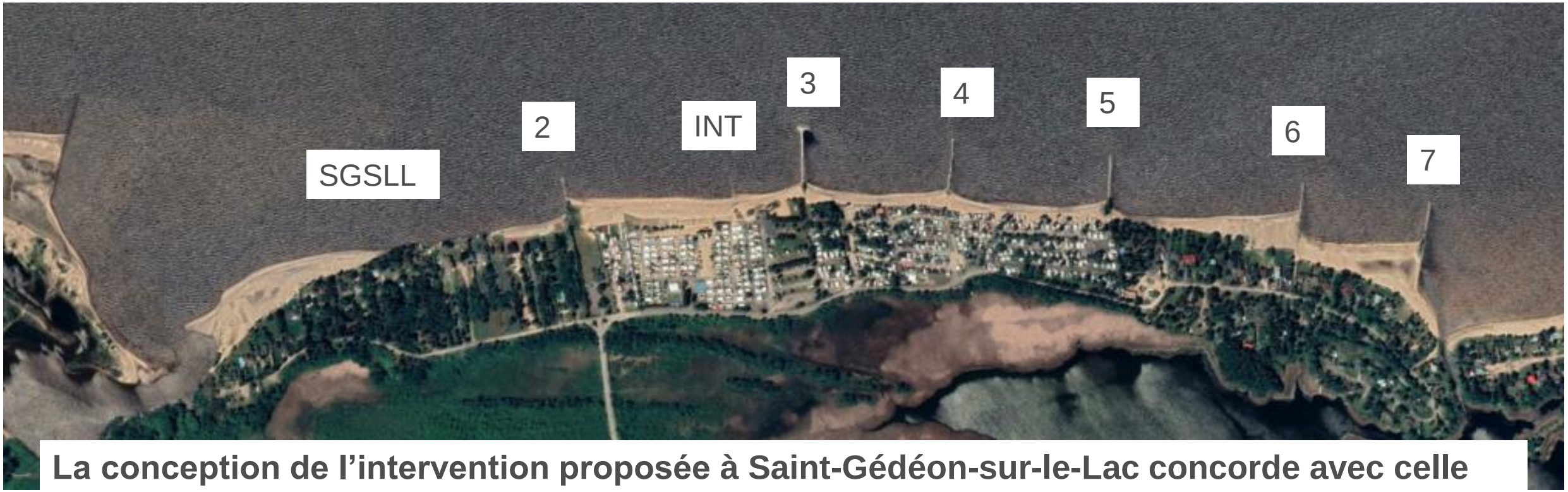

La conception de l’intervention proposée à Saint-Gédéon-sur-le-Lac concorde avec celle du système d’épis aménagés avec succès en 1987 dans le secteur des plages de Saint-Gédéon.

Effet de l’épi en fonction de son positionnement

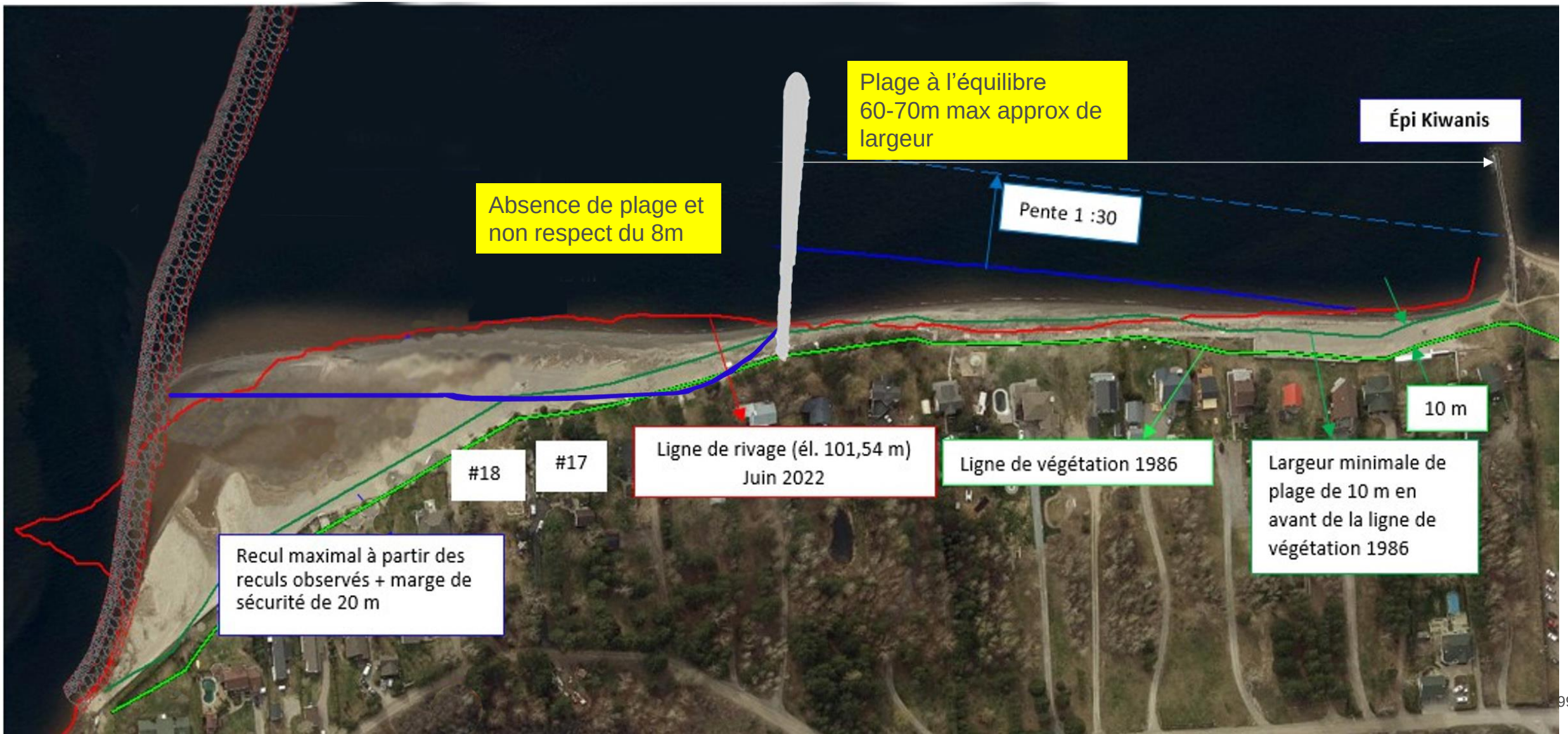

Effet de l’épi en fonction de son positionnement

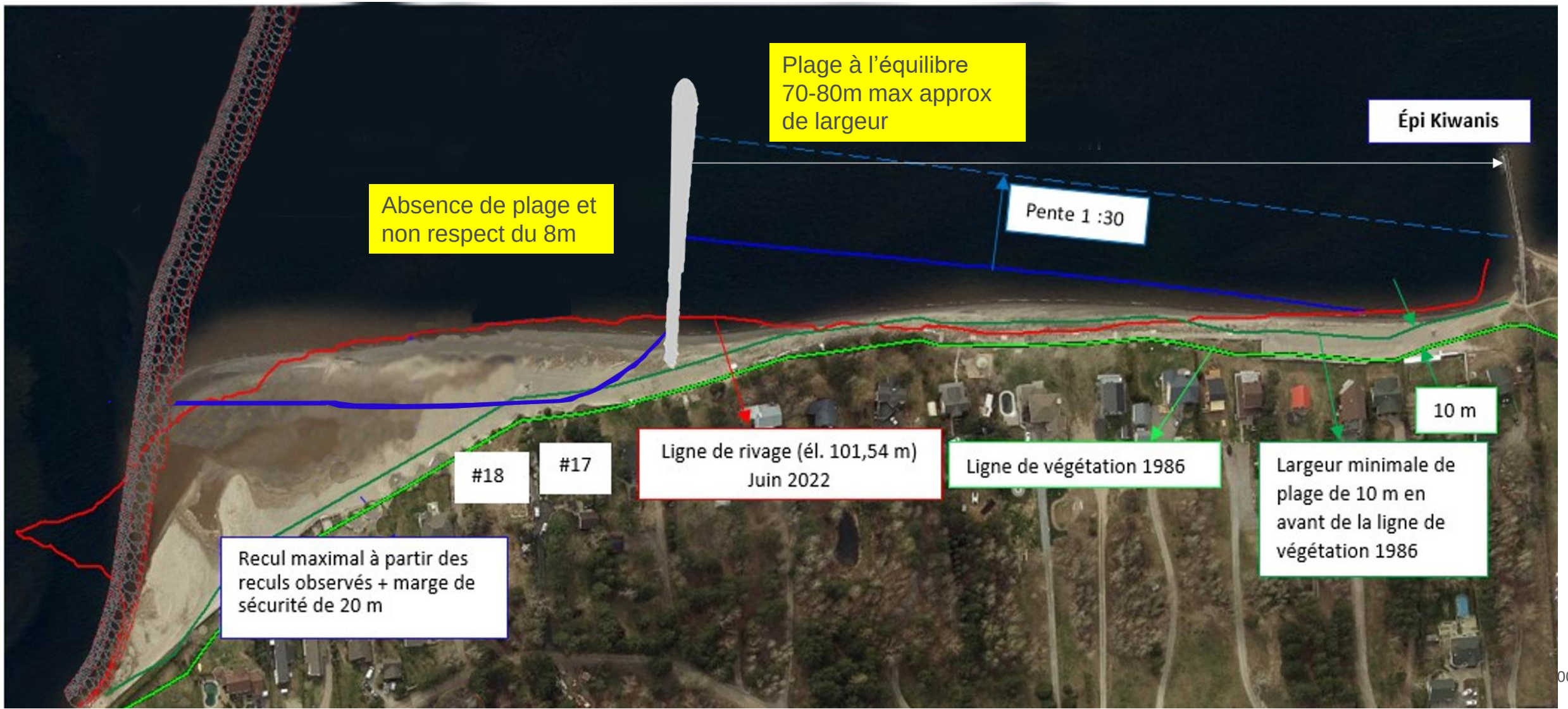

Effet de l'épi en fonction de son positionnement

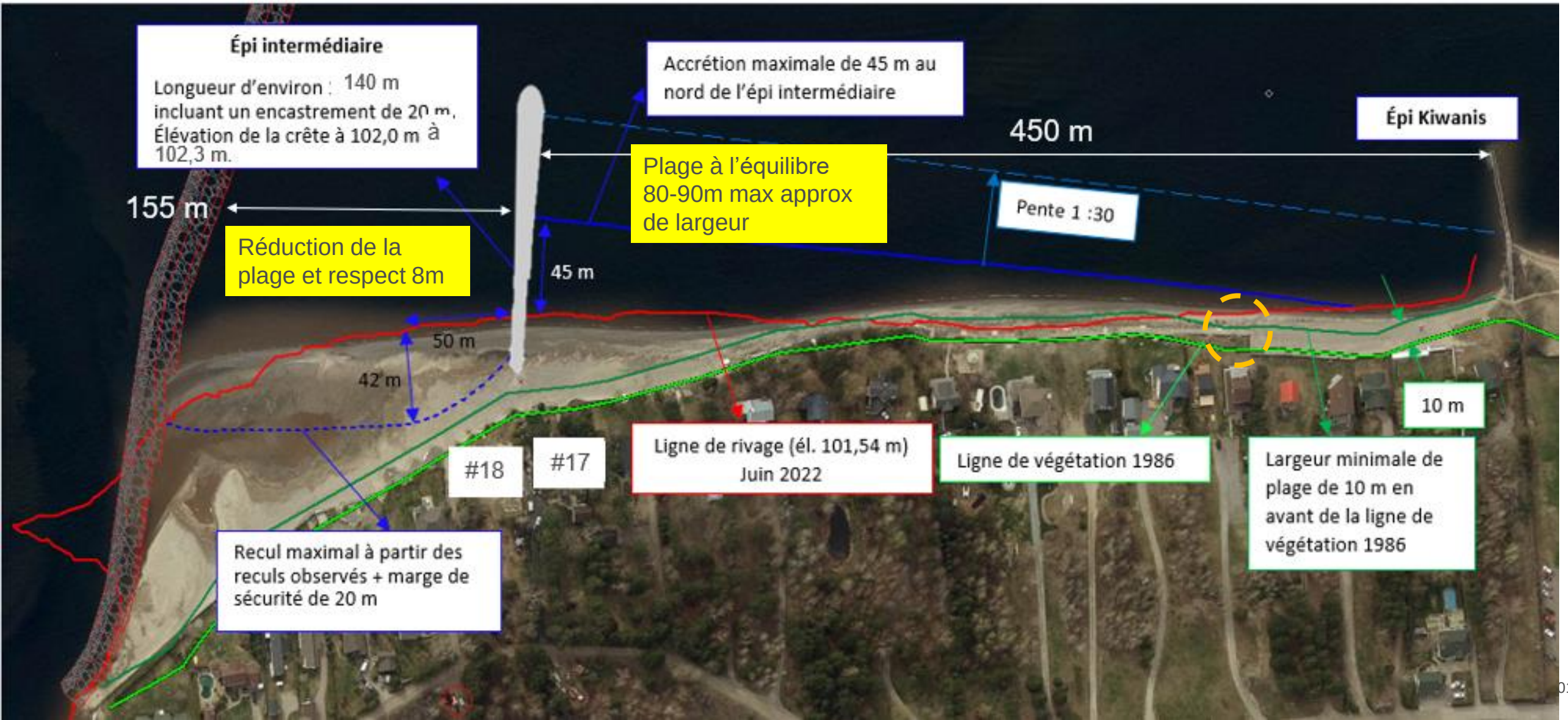

Échanges et questions

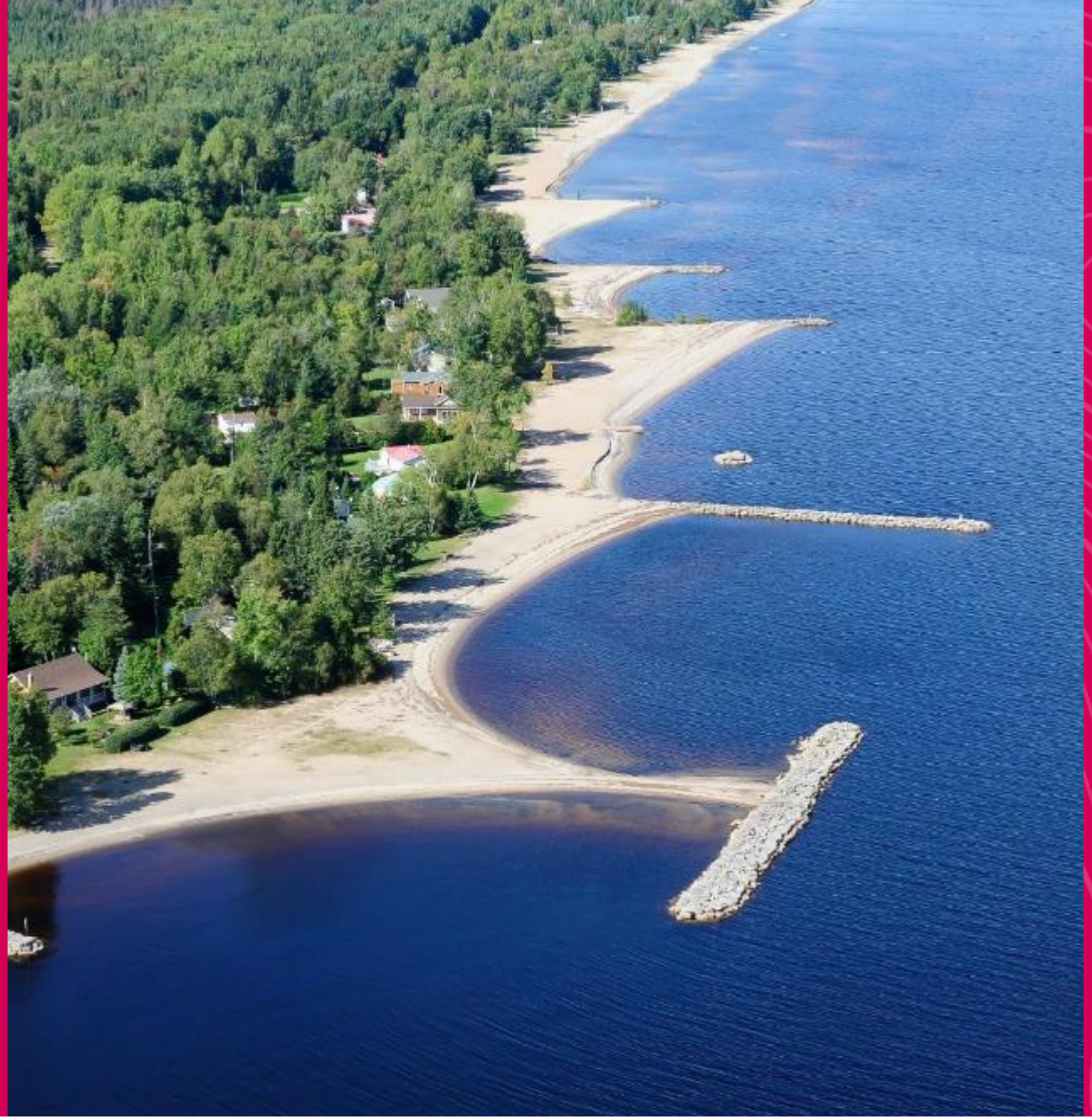

Suivi préliminaire des conditions érosives 2022

Arpentage annuel des 50 km de plage en 2022

Réalisé en **octobre/novembre 2022**

En analyse

Rendu public sur Geoctopus en **début d'année 2023.**

Secteurs sous surveillance pour 2023 intégrant registre des demandes et suivis terrains en 2022.

Intrant pour **programmation préliminaire** de travaux 2023-2024.

Conditions météorologiques 2022 (jusqu'au 22 novembre 2022)

Période d'eau libre de glace

- Du 13 mai au …
  - 2021: du 16 avril au 8 décembre 2021
  - 2020: du 12 mai au 15 décembre 2020
- Date moyenne départ des glaces: 7 mai (30 avril au 14 mai)
- Date moyenne prise des glaces: 12 décembre (4 au 20 décembre)

À ce jour, beaucoup moins de tempêtes en 2022 qu'à l'habitude

- 97 heures de tempêtes (11), soit 38% de la moyenne 1993-2019 (258 h et 21)
  - 2,1% du temps de tempête sur la période d'eau libre de glace en 2022
  - 2021: 188 heures de tempêtes, soit 73% de la moyenne 1993-2019 (258h)
  - Somme annuelle maximale 440 heures en 2010 et somme annuelle minimale 88 heures en 2019
- Une année de tempêtes **moins intenses** qu'en moyenne jusqu'au 22 novembre 2022
- La tempête la plus intense **s'est produite en novembre 2022**:
  - 7 novembre 2022, de ONO, durée de 29 heures (vitesse max 42 km/h)

Bilan partiel des vents de tempête de l'année 2022

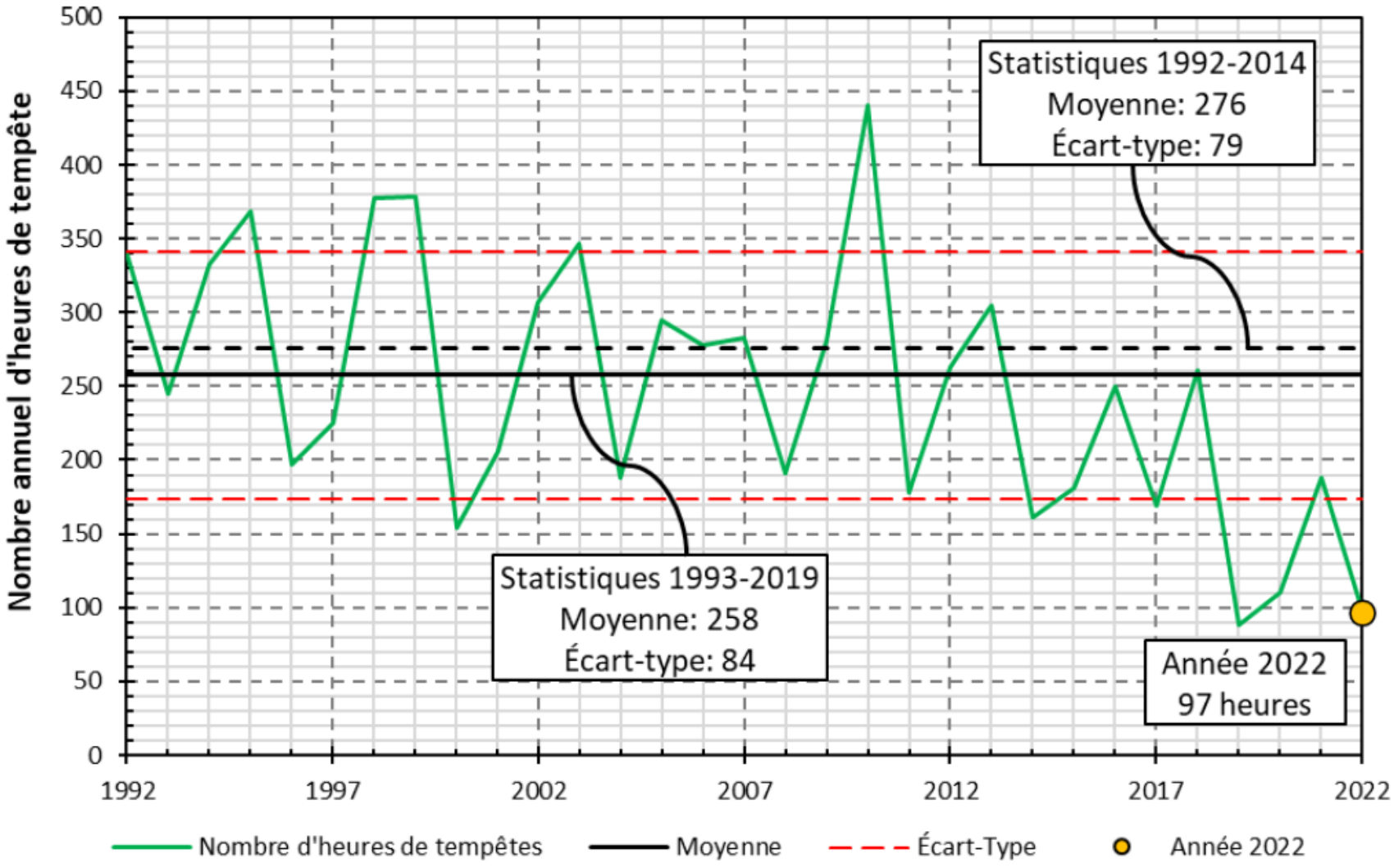

Figure 5: Historique du nombre annuel d'heures de tempête (Mistook)

L'année 2022 s'arrête le 22 novembre

Analyse des conditions érosives 2022

- Les **simulations numériques** à venir visent à quantifier l'érosion à différents secteurs autour du lac Saint-Jean en intégrant:
  - tous les vents pendant la période d'eau libre de glace et
  - les niveaux d'eau.

- **Cet outil permet de mieux comprendre la dynamique du lac en lien avec l'efficacité des travaux.**

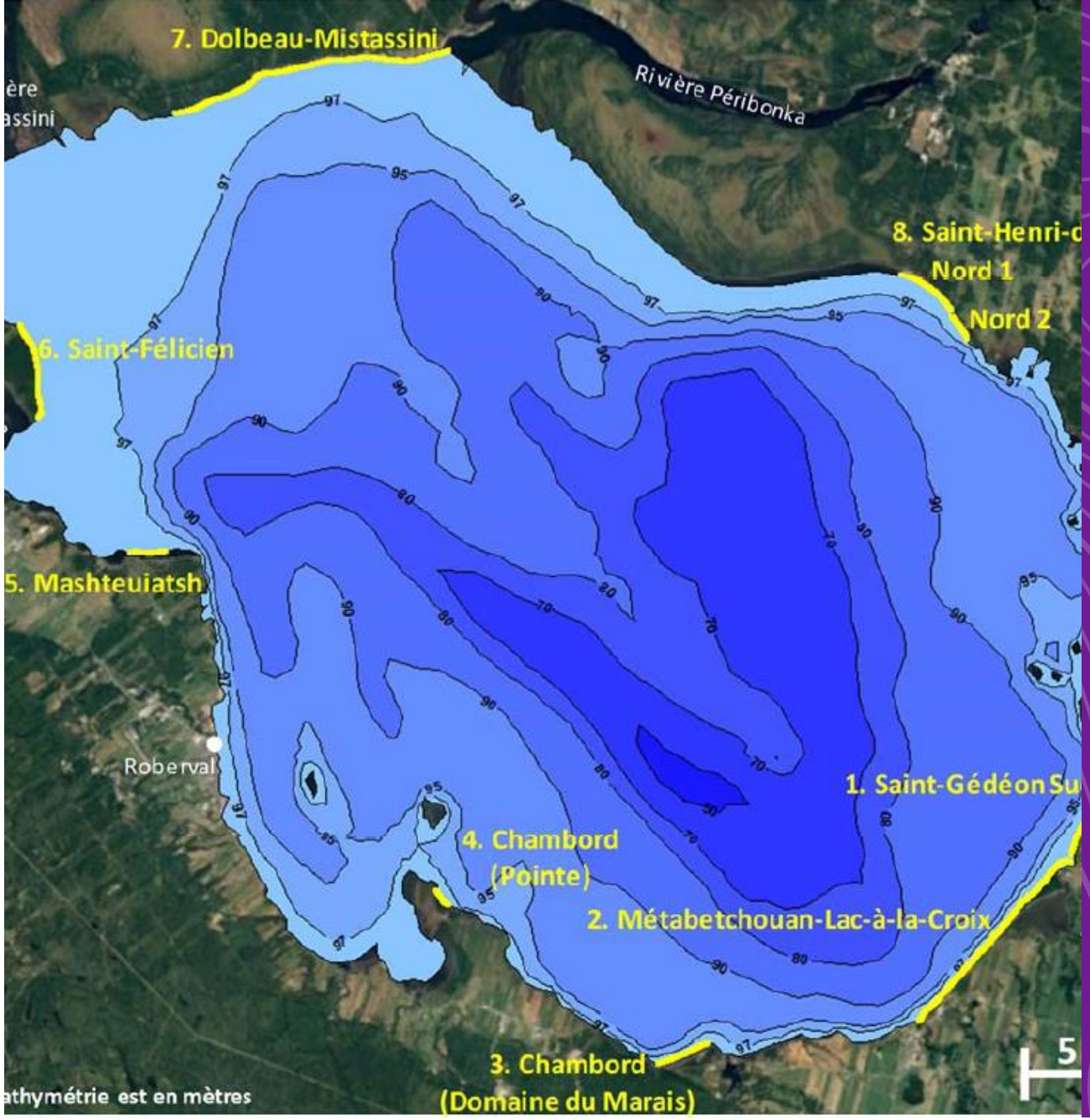

Échanges et questions

Suivi des requêtes 2022

– Évolution de septembre à décembre 2022

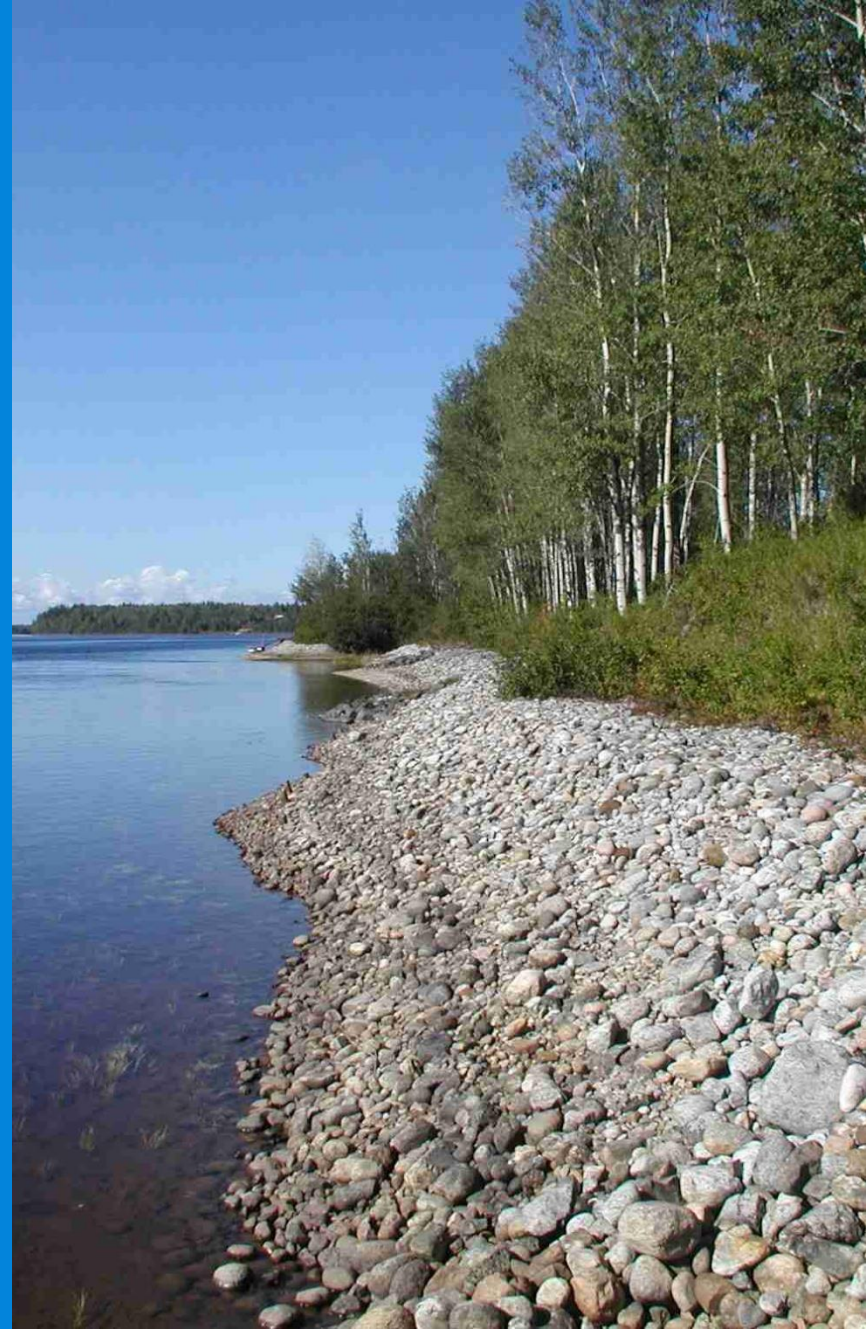

Année 2022

Janvier à décembre

148 requêtes

82 fermées
66 en traitement

Survol par trimestre

- 3 janvier à mars
- 110 avril à juin
- 26 juillet à septembre
- 09 octobre à décembre

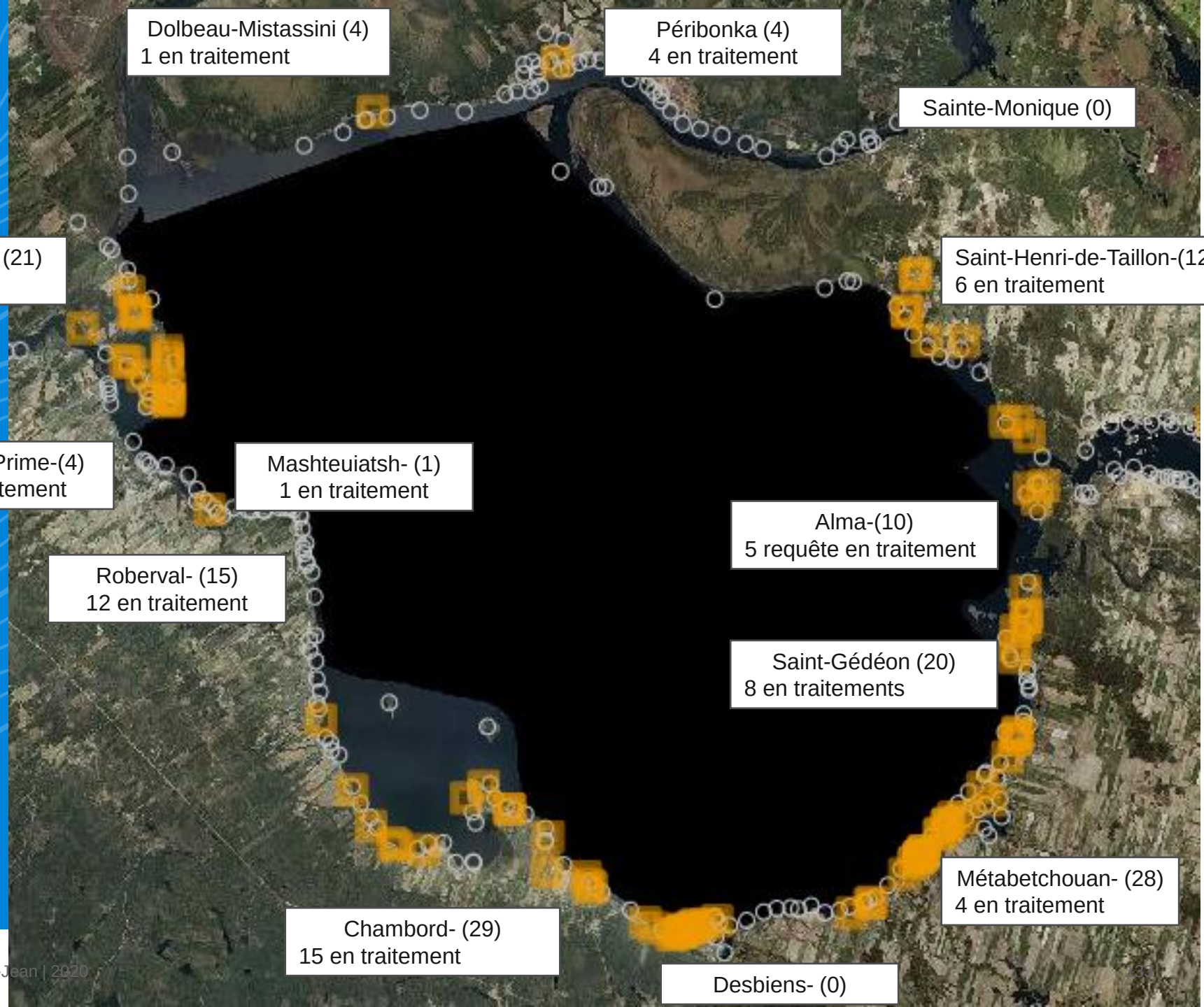

70 requêtes ouvertes dans le registre

- 2021: 4
- 2022: 66
- 17 fermées depuis le 22 septembre 2022
- Après analyse 27autres requêtes seront fermées prochainement

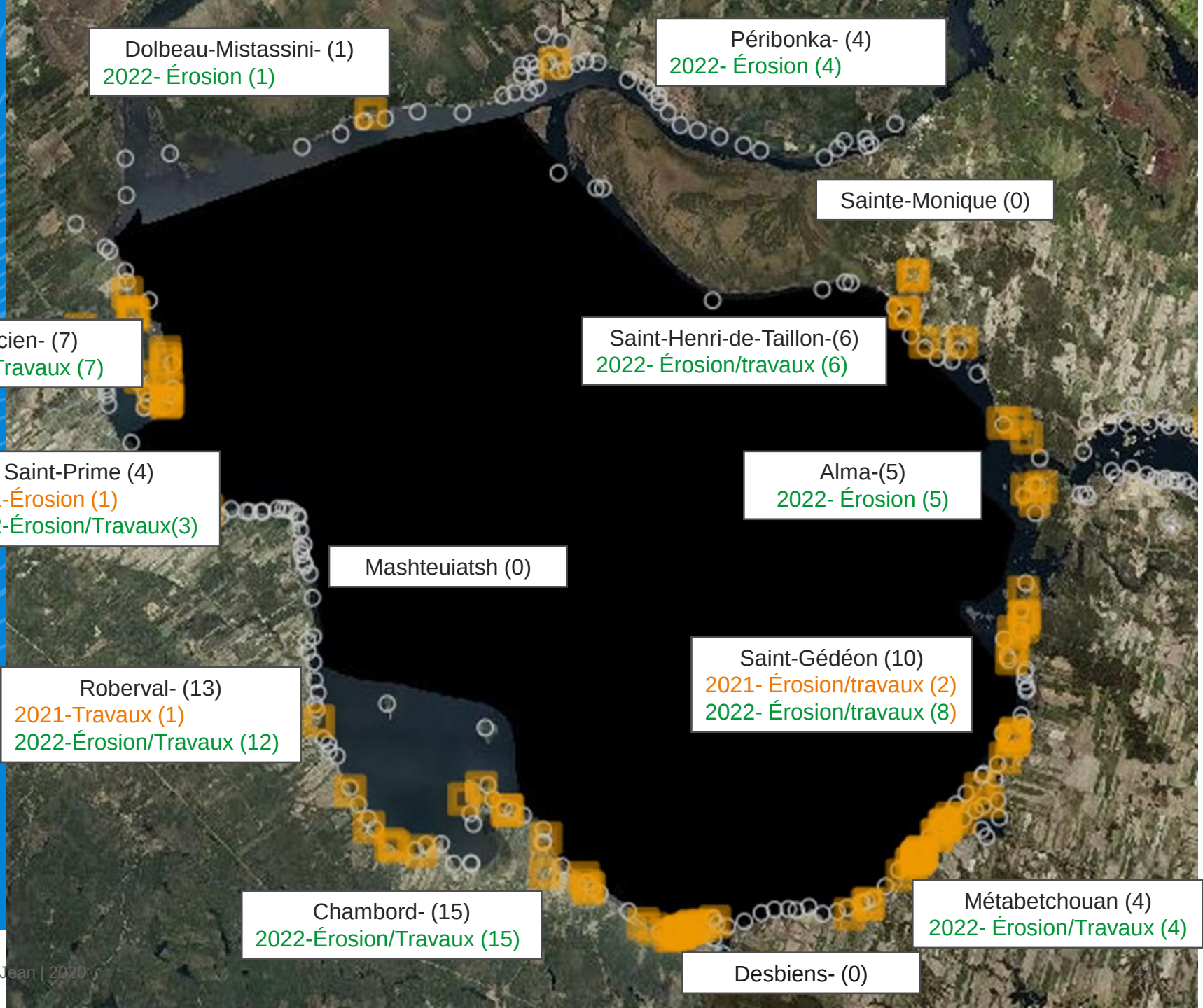

Évolution des requêtes depuis 2014

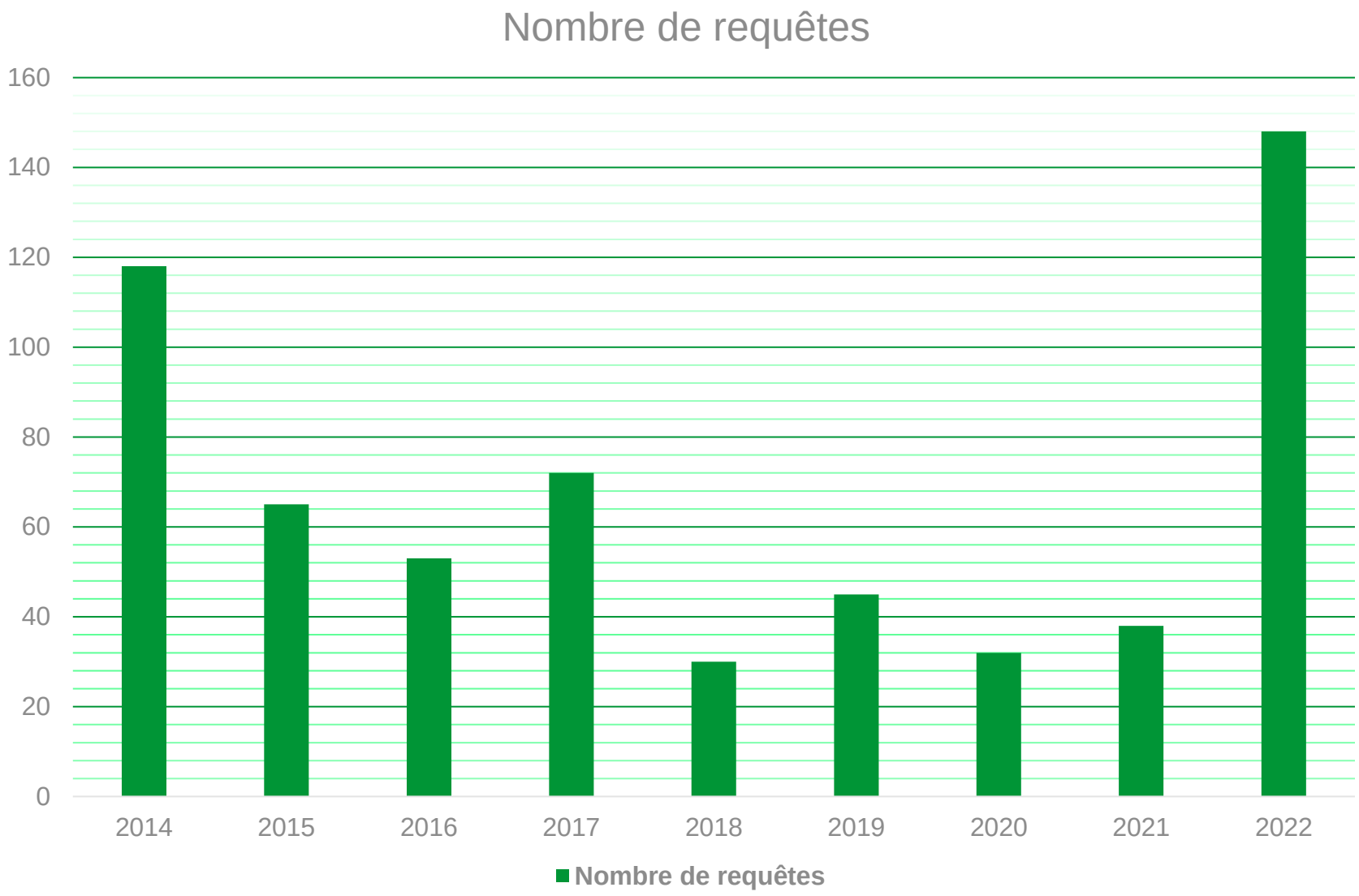

Échanges et questions

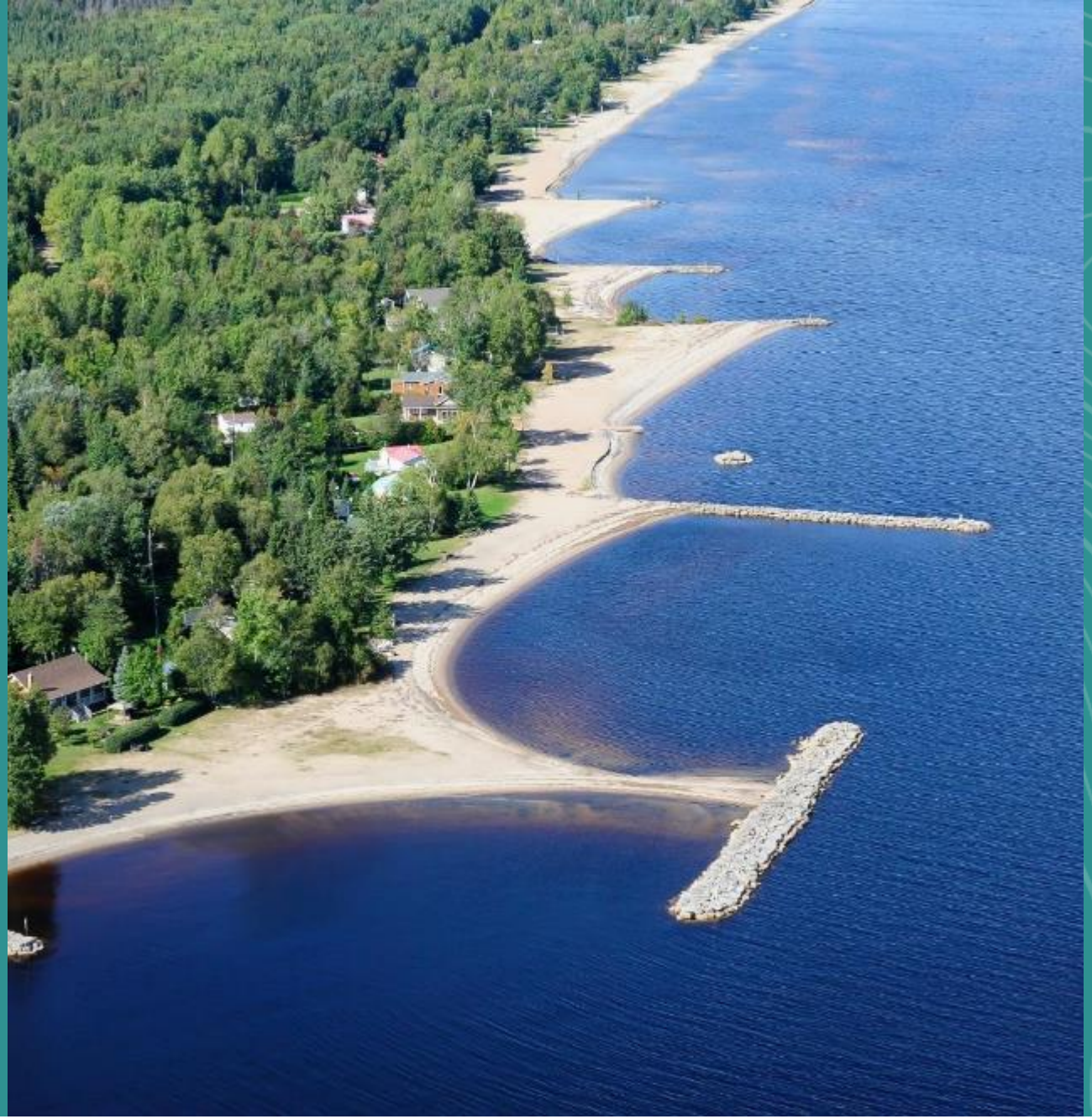

Pour suivre les opérations d'Énergie Électrique et nous joindre...

Notre approche : une communication régulière, proactive et collaborative

energie.riotinto.com

Consultez nos dernières infolettres À prop'EAU et abonnez-vous :
energie.riotinto.com/infolettres

Rio Tinto - Énergie Électrique

Communications.ee@riotinto.com

Téléphone :
Pour information : 418 668-0151
Urgence (CCR) : 418 662-1840

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE

Compte-rendu
Comité des parties prenantes
8 décembre 2022
Lieu : En ligne

Nom de l'intervenant	Intervention	Intervention ou réponse des représentants de Rio Tinto
Présentation des derniers développements depuis la dernière rencontre		
Marc Archer	Pouvez-vous nous donner des détails sur l'état actuel du Petit-Marais de St-Gédéon?	Caroline : Nous réalisons aux 3 ans des suivis de la situation du seuil au Petit-Marais. Il n'est plus complètement étanche, donc c'est pourquoi nous avons entamé un travail pour déterminer ce qui serait nécessaire pour rencontrer les objectifs. Nous sommes au tout début du processus. C'est certain que nous impliquerons les parties prenantes dans notre réflexion. Nous sommes à l'étape d'études préliminaires.
Marc Archer	Est-ce que le chenal de Belle-Rivière est débloqué présentement? Il avait été bouché cet automne.	Caroline : Selon les derniers relevés de novembre, il est débouché. Malgré l'absence de rechargement l'an dernier à SGSLL, le chenal a continué de s'ensabler et a bouché en octobre passé selon la marina.
Présentation de la programmation des travaux 2022-2023		
Marc Archer	Pouvez-vous expliquer ce qu'est un perré avec technique végétal?	Caroline : C'est un perré traditionnel accompagner d'un aménagement de végétaux indigènes en crête de l'empierrement. Nous déterminons les végétaux nécessaires selon les travaux en consultation avec les riverains.
Yannick Baillargeon	Est-ce que du côté de St-Prime vous ferez aussi une consultation pour vous assurer que les végétaux s'harmonisent avec le paysage?	Caroline : Oui
Tommy Tremblay	Qu'est-ce qui fait en sorte que dans ces secteurs on choisi de la technique végétal?	Caroline et Richard : Dans les secteurs de berges, lorsque l'on aménage un empierrement, on le combine régulièrement avec des techniques végétales. Cela amène une certaine compensation et une bande riveraine. C'est quelque chose que l'on fait depuis plusieurs années. Chez Rio Tinto, nous avons ce souci depuis

		assez longtemps et de plus en plus, nous sentons la volonté du ministère de l'environnement d'aller en ce sens.
Hughes Jobin	Est-ce que le ministère impose la technique végétale?	Richard : Non, tout au long des discussions nous explorons les différentes options pour améliorer le projet. Nous ne nous rendons pas jusqu'à une obligation. La solution est souvent commune. Parfois, il y a blocage des riverains qui ne veulent pas avoir une bande riveraine revégétalisée. Dans les prochaines années, il faudra faire davantage de sensibilisation sur ce genre de travaux.
Présentation de l'état de situation de St-Gédéon-sur-le-Lac		
Marc Archer	Est-ce que je dois comprendre que vous avez une acceptabilité politique, mais pas d'acceptabilité sociale?	Richard : L'acceptabilité sociale ne se quantifie pas, mais ce qualifie. Elle ne dépend pas d'une seule partie prenante. Dans le cas qui nous occupe, il y a d'autres parties prenantes qui constituent l'acceptabilité, s'il advenait que le projet ne reçoive pas d'appuis, le retrait de notre demande d'autorisation et l'abandon des travaux sera sérieusement considéré.
Marc Archer	Présentement, au niveau de SGSLL, est-ce qu'il y a une position consensuelle au sein de l'association?	Richard : on reçoit des informations contradictoires de certains membres, mais il y a quand même un consensus qui se tient au niveau de la structure de 140m.
Mme Prévost	Est-ce que le principal risque s'il n'y a pas de travaux, c'est que la rivière se bouche l'an prochain? Si je comprends bien, il y a un conflit entre les parties prenantes par rapport à cet enjeu.	Richard : Nous avons vu que les parties prenantes ont des besoins différents qui s'entrechoquent entre la volonté de faire une intervention ou non ou encore de la reporter. Ce n'est pas non plus un coup de baguette magique. Les travaux diminuent les risques d'ensablement pour l'an prochain, mais ne l'exclut pas.
Marc Archer	Parmi les variantes proposées il y avait celle de rehausser la digue submergée, avez-vous complètement abandonné cette idée?	Caroline : Oui, en cours de consultation, nous avons bien compris que doubler la plage adjacente, qui a déjà 90 mètres, n'était pas acceptable. C'est l'effet qu'aurait le rehaussement de la digue pour cette plage adjacente. Les résidents sur place nous parlent déjà de plage trop large. De plus, la variante 2 qui aurait été acceptable pour l'association aurait été un rehaussement de 140 mètres. Pourtant, les concepts partagés à la suite des études proposaient plutôt un rehaussement de 200 mètres si c'était l'option choisie. À la suite de ces constats, nous avons proposé l'aménagement d'épi intermédiaire de 140m, solution qui a été déposée au

		ministère dans les plans définitifs en septembre. Nous avons partagé ces plans le 12 octobres 2022 à l'association.
Marc Archer	Le nouvel épi captera les sédiments dérivant vers la BR, pourquoi auront nous encore besoin de rechargement?	Caroline : Actuellement, nous n'avons pas une plage à l'équilibre. L'angle à atteindre à l'équilibre permet de minimiser l'érosion. Les travaux de rechargements accompagnés de la structure serviront à cela. Nous avions toujours entendu de l'Association qu'ils préfèreraient que l'on fasse un seul rechargement pour minimiser le nombre de travaux. Récemment, il y a eu une demande de réduire le volume de rechargement, demande à laquelle nous travaillons actuellement et pour lesquels nous pouvons faire des compromis afin de répondre à leur besoin.
Marc Archer	Est-ce que faire deux petits épis répondraient au besoin de diminuer les rechargements en répondant aux objectifs?	Caroline : Oui, mais cette solution a été écartée par les parties prenantes. Si l'on désire un seul épi, Rio Tinto soutient qu'il faut un épi de 140m pour atteindre l'objectif. Le 140m n'est pas un chiffre improvisé, il provient du résultat d'une méthode scientifique rigoureuse, basée sur des modélisations numériques, des leçons apprises de la construction des structures dans les secteurs adjacents entre autres.
Marc Archer	Est-ce qu'un épi arrêterait le transport de matériel vers la BR?	Caroline : Oui cet aménagement pourrait rencontrer les objectifs.
Marc Archer	Auriez-vous l'autorisation de retirer la flèche mécaniquement?	Caroline : L'autorisation pour excaver dans les eaux navigables dépend entre autres de Transport Canada et du ministère de l'environnement. Toutefois, il faut penser que ça ne règle pas le problème. La flèche va continuer de s'engraisser si l'on drague, puisque sans structure nous allons devoir faire d'autres rechargements qui dériveront de nouveau vers la BR, recréant la flèche continuellement, en plus de la dynamique naturelle du chenal au rythme des crues.
Marc Archer	Si jamais le chenal rebouche malgré tous les travaux, quelle est la solution?	Richard : Si nous avons mis en place la structure, notre obligation revient à empêcher la dérive des matériaux de SGSLL et nous l'auront fait. Nous regardons les possibilités, mais ça dépend aussi de la raison du bouchon. Si le besoin d'intervenir est lié à un besoin de protection de l'environnement, ce sera plus facile auprès du ministère. Si la préoccupation tient sur permettre aux plaisanciers

		d'utiliser le chenal, l'argument économique n'est pas priorisé par le ministère de l'environnement.
Marc Archer	Où se retrouve le sable qui est évacué par le chenal lorsqu'il débouche?	Caroline : nous n'avons pas la localisation précise. Il y a plusieurs mouvements de matériaux de différentes provenances dans ce secteur.
Marc Archer	Allez-vous suivre la situation?	Caroline : Oui, c'est un secteur que nous suivons de près et que nous allons continuer de suivre après les travaux.
Suivi préliminaire des conditions érosives 2022		
Hugues Jobin	De notre côté, nous avons l'impression qu'il y a eu du vent toute l'année. Avez-vous plus d'informations sur la direction des vents?	Caroline : Notre évaluation s'est concentrée sur les tempêtes. Nous vous partagerons l'information complète en mars prochain où vous aurez l'informations de tous les vents, incluant leur direction. Le portrait sera alors plus complet.
Hugues Jobin	Il y a certainement un impact des vents hors tempête.	Caroline : Oui certainement.
Suivi des requêtes		
Mme Prévost	En septembre dernier, il y avait beaucoup de requête où seulement un accusé réception d'envoyé. Lorsque vous parlez des 66 requêtes en cours, est-ce que c'est seulement lorsqu'un accusé réception a été envoyé?	Richard : Non, de ces 66 requêtes, plusieurs visites de terrains ont été faites et divers échanges avec les riverains ont été tenues.
Varia, sujets d'intérêt		
Jean-Yves Gaudreault	Je souhaitais informer du fait que je serai président par intérim de Riverains 2000 jusqu'en mai 2023 à la suite de démissions pour raisons personnelles. L'organisme est toujours en santé et dans l'harmonie et je prends le poste par intérim pour le moment.	
Prochaines étapes		

Présences :

- Marc Archer
- Denis Potvin
- Hugues Jobin
- Jean-Yves Gaudreault
- Tommy Tremblay
- Denise Thibeault
- Joelle Guérin
- Yannick Baillargeon
- Mme Claude Prévost
- Info Tourisme
- Charles Dufour
- Nathalie Audet
- Richard Dallaire
- Catherine Imbeau
- Caroline Jolette
- Stéphane Lavallée